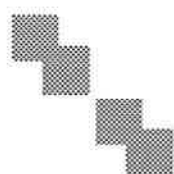


peuple
et **Union**
d'associations
d'éducation populaire
culture

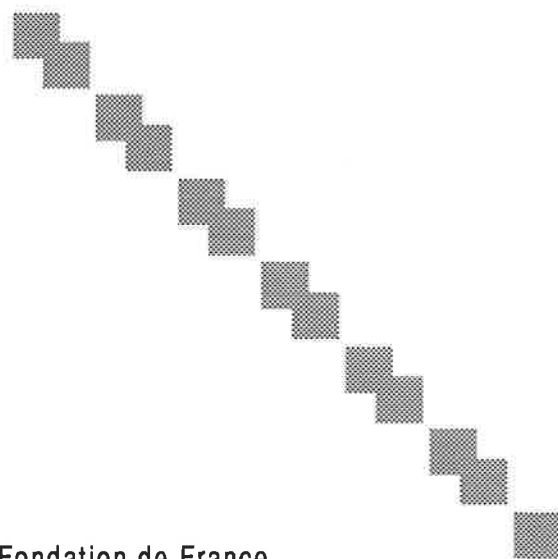


L'insertion par l'économique

Rôle et spécificités

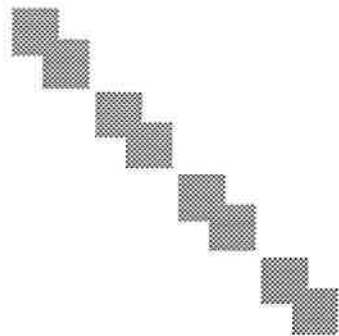
d'une association d'éducation populaire :

quels freins et quels leviers ?



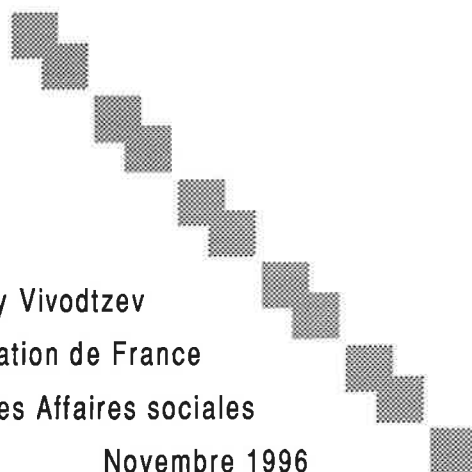
Avec le soutien de la Fondation de France
et du ministère des Affaires sociales

Novembre 1996



L'insertion par l'économie

Rôle et spécificités d'une association d'éducation populaire : quels freins et quels leviers ?



Etude réalisée par Blandine Sagot et Cathy Vivodtzev

avec le soutien de la Fondation de France

et du ministère des Affaires sociales

Novembre 1996



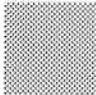
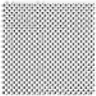
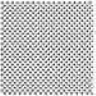
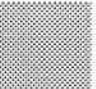
Peuple et Culture - 108-110 rue Saint Maur - 75011 Paris

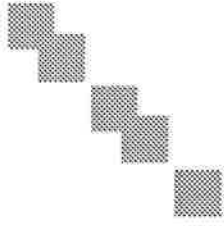
Tél. : 01 49 29 42 80 - Fax : 01 43 57 62 42



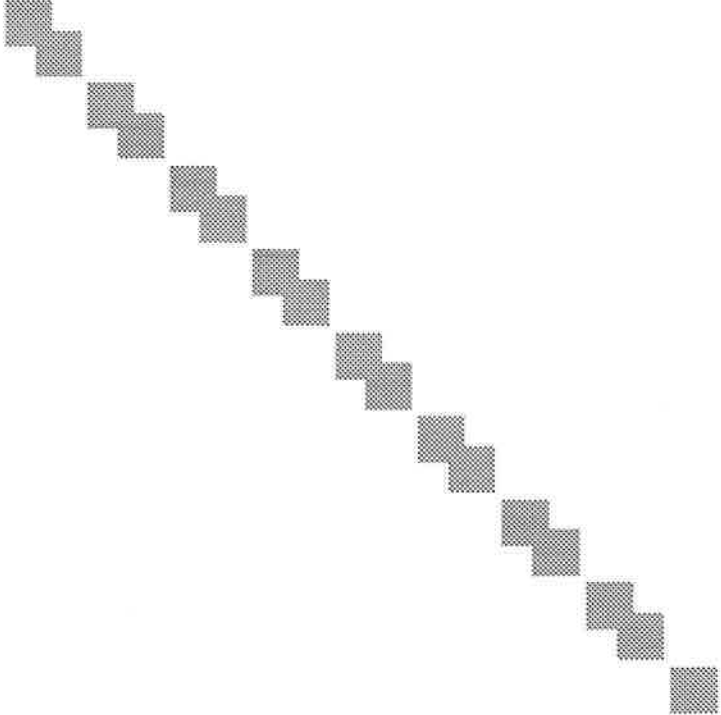


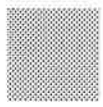
Sommaire

| | |
|---|----|
|  Introduction | 2 |
| Objectifs de l'étude et hypothèses de travail | 3 |
| Ce qu'on entend par "insertion par l'économique" | 4 |
| Choix des sites | 5 |
| Méthodologie | 6 |
| Présentation du document | 6 |
| | |
|  Monographies | 8 |
| Restaurant d'insertion le Bari | 9 |
| Association de recyclage des déchets le Parchemin | 18 |
| Formation de "Responsable d'entreprise rurale" | 27 |
| Accompagnement de porteurs de projets économiques | 35 |
| Projet de snack d'insertion à Fontbouillant | 43 |
| | |
|  Analyse des actions observées | 47 |
| Philosophie de la démarche | 48 |
| De la philosophie aux pratiques | 52 |
| Conclusion : freins et leviers | 55 |
| | |
|  Éléments bibliographiques | 58 |
| | |
|  Annexe : grille d'enquête | 60 |



Introduction





Objectifs de l'étude et hypothèses de travail

Depuis le développement des dispositifs publics d'insertion, Peuple et Culture, Union d'associations d'éducation populaire, s'est investi dans ce secteur, en particulier dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

A la lumière de la philosophie d'éducation populaire qui lui est propre, Peuple et Culture requiert, dans ce type d'actions, un mode d'approche spécifique qui nous semble intéressant à analyser dans une perspective de démultiplication des démarches dans d'autres contextes.

Cette étude s'articule donc autour de deux objectifs :

- **dégager le rôle et les spécificités de l'éducation populaire** dans le pilotage d'actions relevant de l'insertion par l'économique ;
- **identifier les freins et les éléments facilitateurs** dans la mise en place des expérimentations observées de manière à les modéliser et à construire peu à peu les conditions de reproduction de ces actions.

Nous partons de l'hypothèse qu'une association d'éducation populaire telle que Peuple et Culture s'inscrit de manière particulièrement pertinente dans l'insertion par l'économique : elle est à même, de par les actions qu'elle met en œuvre et la démarche pédagogique qui est la sienne, de favoriser le développement de l'emploi et l'insertion par l'activité économique, en particulier dans des zones rurales ou urbaines très défavorisées. Il nous semble en outre qu'à côté de ces objectifs économiques, elle tend à remplir d'autres fonctions complémentaires :

- de par sa vision de l'homme et de la société, elle articule l'insertion par l'économique avec d'autres dimensions, telles que l'accompagnement social et culturel des personnes, notamment celles qui sont en grande difficulté, et l'apprentissage de la vie démocratique ;
- de par la nature de ses interventions, elle contribue à identifier certains problèmes et à expérimenter des réponses : faire émerger de nouvelles activités, expérimenter de nouveaux modes d'organisation, de relations sociales et de rapports au travail ; elle contribue ainsi à faire évoluer les mentalités et à préparer un terrain propice à d'évidentes mutations.

En ce sens un certain nombre de critères, supposés spécifiques de l'éducation populaire, ont été retenus :

- l'appréhension de la personne dans sa globalité (intégrant son projet de vie, sa trajectoire et les différentes composantes de sa situation) ;

- l'expertise et la prise en compte du territoire dans lequel l'action s'inscrit ;
- le décloisonnement des différentes dimensions liées à l'insertion (économique, sociale, culturelle...) et leur articulation ;
- la capacité d'innovation tant du point de vue de l'émergence de nouvelles activités que de l'expérimentation de nouveaux rapports sociétaux.

Outre les objectifs évoqués plus haut, ajoutons que cette étude présente pour Peuple et Culture un intérêt fort précieux : elle nous donne les moyens de formaliser, analyser et confronter nos propres expériences, les acteurs de terrain, pris dans les impératifs de l'action quotidienne, n'ayant guère le temps de s'atteler à une telle tâche.

Ce qu'on entend par "insertion par l'économique"

La première difficulté d'un travail de recherche sur l'insertion réside dans ce que recouvre le terme même d'insertion : plus que le fruit de réflexions théoriques ou conceptuelles, la définition de ce champ s'est construite à partir des discours et des pratiques. Il incarne en outre certaines ambiguïtés ; on en évoquera ici deux types.

D'une part, l'insertion renvoie à la fois à des prises de position idéologique, des mesures étatiques et des pratiques de terrain, ces trois pôles ayant des difficultés à s'articuler de manière cohérente ou se situant en décalage les uns par rapport aux autres.

Comme le montre très bien Dominique Bienaimé dans "Quel sens donner à la notion d'insertion" (in *Education permanente*, n°125, 1995), le champ dit de l'insertion est aussi vaste que vague ; concept polysémique et fourre-tout, l'insertion intègre des notions liées au développement de la personne (autonomie, responsabilité, projet, dynamique personnelle...), à sa socialisation, à la résolution de problèmes de tous ordres ainsi qu'à son employabilité.

Lorsqu'on situe l'insertion dans un champ spécifique (le social, le professionnel ou l'économique), là encore, les positions sont divergentes. Par exemple, les relations entre insertion sociale et insertion professionnelle sont souvent évoquées mais, en fonction des conceptions, l'une est pointée comme la résultante de l'autre ou inversement.

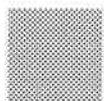
Mais là est le paradoxe : alors qu'un éventail de définitions, de tendances et de notions coexistent théoriquement autour de l'insertion, les dispositifs ont tendance au contraire à en donner un sens étroit et cloisonné, lorsqu'ils ne

renvoient pas directement à un mode d'approche ou une pratique uniques. Ainsi, parler d'insertion par l'économique signifie dans la plupart des cas qu'il s'agit d'insérer au travers d'une entreprise d'insertion ou d'une association intermédiaire. Ce qui sous-entend que l'activité professionnelle rémunérée sert de support à l'insertion.

D'autre part, il est fréquent de lier le parcours d'insertion à la notion d'évolution psychologique et comportementale. Cette approche n'est pas sans entraîner certains risques, notamment de dérive vers l'acquisition de conduites et d'attitudes normatives ou, concernant les publics, vers la volonté de ramener un individu "exclu" ou "marginalisé" vers une norme définie à partir de critères subjectifs et arbitraires.

La conception de Peuple et Culture ne prétend pas lever ces ambiguïtés ni clarifier un débat pour le moins complexe ; elle relève, comme ailleurs, de tendances différentes : la finalité donnée à l'action d'insertion et les modes d'approche qui en découlent varient en fonction des acteurs. Cependant, au-delà de ces divergences, l'insertion par l'économique telle que nous l'entendons tout au long de cette étude, présente deux caractéristiques communes essentielles :

- **une conception large et ouverte de l'insertion par l'économique** qui ne se réduit pas à l'activité professionnelle ni à l'acquisition d'un statut économique. Le professionnel et l'économique traversent les actions, y jouent même un rôle important mais sont toujours associés à d'autres dimensions telles que l'insertion sociale ou culturelle ;
- **une absence d'a priori sur la manière d'insérer** : les équipes de Peuple et Culture rejettent en effet le caractère normatif de ce type d'intervention et des dispositifs qui en sont les supports et considèrent l'**individu comme acteur de son parcours d'insertion**.



Choix des sites observés

Les actions étudiées ici ont été choisies pour **leur caractère novateur**, pour la **diversité des expériences**, et, c'est en tout cas notre souhait, parce qu'elles sont susceptibles d'être **modélisées**.

Il s'agit, pour la plupart d'entre elles, d'actions languedociennes, un terrain "privilegié", pourrait-on dire, par rapport à l'insertion puisque sa situation économique et sociale est très dégradée et que l'action publique dans le domaine social doit répondre, non sans difficulté, aux demandes croissantes de

populations en grande précarité. Face à cette situation et aux publics avec lesquels elles travaillent, alors que leur action était à l'origine fondée essentiellement sur l'accompagnement culturel et l'éducation du citoyen, les équipes de Peuple et Culture se sont saisies de la question de l'économique et du professionnel.

Par ailleurs, nous avons choisi des expériences qui s'inscrivent de manière très spécifique dans leur contexte, que celui-ci soit rural, dans des zones quelque peu dévitalisées (Lodève et Ganges dans l'Hérault, Limoux dans l'Aude) ou urbain, dans des quartiers périphériques d'habitat social (Fontbouillant dans la périphérie de Montluçon et la Paillade à Montpellier).

Les actions qui font l'objet de l'étude sont donc :

- le **Bari**, un restaurant d'insertion, à la Paillade, impulsé par l'Ifad* Paillade,
- le **Parchemin**, association de recyclage des déchets, à Limoux (Aude), impulsé par l'Ifad Espéraza,
- le stage "responsable d'entreprise rurale", organisé par l'Ifad Ganges,
- l'accompagnement de porteurs de projets économiques, réalisé par l'Ifad Lodève,
- un projet de snack d'insertion, à l'initiative de Peuple et Culture Allier.



Méthodologie

Afin de vérifier et d'approfondir les hypothèses énoncées, une phase d'enquête a été organisée sur chacun des sites choisis. A partir d'une grille de recueil des informations préétablie (voir la grille d'enquête en annexe), nous avons rassemblé toute documentation utile existante et avons procédé à des entretiens non-directifs avec différents acteurs concernés par l'action : responsables des structures porteuses, équipes pédagogiques, bénéficiaires, partenaires.

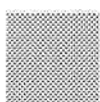
Ces informations ont donné lieu à la rédaction d'une monographie par site qui met l'accent sur les conditions d'émergence, le fonctionnement et la démarche pédagogique de l'action d'une part, et sur l'évaluation et les conditions de reproduction en termes de freins et leviers, d'autre part.

Ces monographies ont permis de dégager des pistes d'analyse de deux ordres :

- **sur le plan de l'éthique** : les démarches spécifiques à l'éducation populaire ;
- **sur le plan des pratiques** : les aspects plus généralement liés au pilotage d'actions d'insertion par l'économique.

* Espace Information Formation Animation Développement de Peuple et Culture Languedoc-Roussillon

Dans un second temps, nous avons organisé une séance de travail regroupant l'ensemble des porteurs d'action, consacrée à la restitution des monographies et résultats de l'étude. Cette rencontre nous a permis de vérifier la pertinence de nos analyses, de dégager quelques nouvelles idées et de faire émerger une vision collective des démarches relatives à l'insertion par l'économique. Pour les responsables, au-delà d'un moment convivial qui crée une dynamique interne et renforce l'appartenance à un réseau, elle a été l'occasion d'approfondir les raisons de leur implication dans ce domaine et de croiser leurs expériences.



Présentation du document

Nous avons conçu la première partie - les monographies - comme un guide à l'usage d'un porteur de projet souhaitant monter une action semblable à celles que nous décrivons :

- une fiche technique, en ouverture de chacune des monographies, récapitule de manière très concise les principaux éléments de l'action : le site, l'objet, les publics concernés, les financements sollicités ainsi que les coordonnées des responsables d'actions pour d'éventuels contacts ;
- une présentation plus détaillée qui intègre des éléments de fond, tels que la philosophie de l'action ou la démarche pédagogique, mais également des outils techniques et opératoires tels que le processus d'émergence de l'action, les freins et les leviers.

La seconde partie du document est analytique, elle synthétise l'évaluation que nous avons dégagée de l'observation des actions, tant du point de vue de la philosophie que des pratiques.

Enfin, en guise de conclusion, apparaissent les éléments que nous avons identifiés comme des freins et des leviers de l'insertion par l'économique.



Monographies



Restaurant d'insertion

Le Bari

| | |
|-------------------|--|
| SITE | Ifad Paillade - Peuple et Culture Languedoc-Roussillon (association initiatrice) |
| OBJET | Restaurant d'insertion à statut de SCOP dont le double objectif est de : - mener une action d'insertion par l'économique - participer au développement économique, culturel et social du quartier de la Paillade |
| PUBLICS CONCERNÉS | Public conforme aux critères prévus par l'entreprise d'insertion : bénéficiaires du RMI, chômeurs de longue durée, personnes en grande difficulté sociale. |
| FINANCEMENTS | DDTE (postes en insertion) DDASS (suivi et accompagnement social) Mairie de Montpellier (développement du quartier) Conseil général Contrat de Ville (prévention de la délinquance) Fonds d'action sociale (FAS) Prêts bancaires et fonds propres (Ifad Paillade et Peuple et Culture Languedoc-Roussillon) |
| CONTACT | Evelyne MENUU Ifad Paillade Cité Uranus Apt. 546 Rue de Bari 34080 Montpellier Tél : 04 67 45 51 10 - Fax : 04 67 03 41 69 |

Carte d'identité

Contexte général

• **La Paillade** est un quartier de 25.000 habitants situé au nord de Montpellier, composé pour la plus grande part d'une cité de HLM - construite dans l'urgence dans les années 70 pour faire face au retour massif de Français résidant en Afrique du Nord - et, pour une moindre part, d'une zone plus résidentielle de petits pavillons. Zone plutôt "défavorisée" (instituée "zone franche" à partir de l'année prochaine), les taux de chômage et de bénéficiaires du RMI y sont particulièrement élevés, la vie culturelle, sociale et éducative relativement restreinte ; sans pour autant être un lieu de forte délinquance, il y règne un climat de méfiance et d'insécurité. Par ailleurs, les activités faisant cruellement défaut et la Paillade ne comptant que deux éducateurs, bon nombre de jeunes n'ont d'autre occupation que d'errer dans les "carrés" du quartier.

• C'est dans cette zone que l'**Ifad Paillade** est installé depuis 1988, dans un appartement HLM du rez-de-chaussée. L'**Ifad** est un espace de proximité, ouvert et multiforme qui se donne pour mission d'être un interlocuteur privilégié pour la population du quartier, en particulier les jeunes.

Ses activités s'articulent autour des 4 grands pôles que décline son appellation :

- **Information** : centre documentaire, Point Information Jeunesse, possibilité de consulter un écrivain public, base technique de recherche d'emploi.

- **Formation** : formations initiales ou de remise à niveau dans le cadre de dispositifs destinés aux jeunes de 16-25 ans (CES, contrats de qualification, contrats d'orientation...) ; alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, français, projet professionnel dans le cadre de l'accompagnement du RMI ou de stages pour "chômeurs de longue durée" ; lecture, recherche documentaire, animation, médiation culturelle pour un public de formateurs, d'animateurs, d'enseignants et de travailleurs sociaux.

- **Animation** : ateliers de pratique artistique (théâtre, écriture, vidéo, arts plastiques), travail de sensibilisation culturelle dans le cadre des formations, échanges internationaux à thèmes (insertion, développement social des quartiers, animation et création culturelle) et mise en place de réseaux avec des pays européens.

- **Développement** : insertion des publics de la Paillade, accompagnement de projets (professionnels, culturels...) et actions de développement social et culturel du quartier.

Emergence du projet

① Une conception globalisante de l'insertion

Selon l'Ifad, l'insertion est un concept global à trois composantes : l'**insertion sociale** (résoudre et gérer ce qui est lié aux problèmes sociaux quotidiens : langue, santé, logement, famille...), l'**insertion professionnelle** (liée à l'emploi) et l'**insertion culturelle** (qui intègre des notions telles que les pratiques artistiques, l'accompagnement culturel, la connaissance, la relation à l'autre, l'acte gratuit, le plaisir, le voyage, le jeu... et qui permet, au-delà de la résolution des problèmes économiques et sociaux, d'être dans la société, de s'y sentir bien et autonome).

Ces trois niveaux sont donc complémentaires. Même si la garantie des droits fondamentaux (santé, logement...) constitue la base indispensable de toute intégration à la société, la finalité n'est pas donnée à tel ou tel mode d'insertion mais à la globalité, les niveaux évoqués apparaissant comme des moyens qui, eux, ont des effets différents en fonction des personnes, de leur histoire, de leurs représentations et valeurs. En effet, il s'agit de trouver ce qui joue comme un élément déclencheur dans le parcours d'insertion : pour l'un, le travail permettra de régler des problèmes de santé jusque-là négligés ; pour l'autre, la pratique artistique favorisera la reconstruction identitaire et mettra la personne en capacité de chercher du travail.

② Pourquoi créer un restaurant d'insertion ?

Trouver des éléments de réponse aux freins de l'insertion professionnelle

Les secteurs d'activités porteurs de la région de Montpellier étant majoritairement les services, la recherche ou la haute-technologie, la place laissée à des emplois peu qualifiés est, plus encore qu'ailleurs, très réduite. Ce constat pose question à l'Ifad Paillade : pourquoi développer des actions d'insertion professionnelle dans un contexte où l'emploi fait défaut ? comment travailler sur le projet des personnes alors que la question du professionnel va inévitablement poser problème ?

Dans le même temps, Claire Laget, nouvelle venue dans l'équipe de la Paillade, est impliquée dans des actions d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme avec un public de 25 à 50 ans et s'aperçoit que la demande centrale de ce public est l'emploi. Malgré le travail effectué pour les aider à construire leur projet professionnel et les amener vers l'emploi (formation professionnelle et technique de recherche d'emploi), les résultats en termes de passage dans l'entreprise classique s'avèrent médiocres. Elle fait donc l'hypothèse qu'il manque à ces personnes dites "inemployables" une période de transition, une sorte de sas, que l'entreprise d'insertion est en mesure de combler.

Ainsi s'est construite l'idée de créer une entreprise d'insertion qui puisse intégrer, à son échelle, ce public en difficulté que la formation professionnelle seule ne peut mener vers l'emploi.

Développer le quartier de la Paillade

Par ailleurs, l'Ifad souhaitait inscrire le projet dans son environnement : il paraissait évident que la création d'une activité économique sur la Paillade serait à même de favoriser les contacts entre le centre - Montpellier - et la périphérie (et pas dans un seul sens), de faire émerger des savoir-faire et de contribuer ainsi au développement du quartier et à la volonté de désenclavement de cette zone.

Quant à l'activité, le choix se porte sur la restauration, tout d'abord parce que ce secteur professionnel, contrairement à d'autres, reste valorisé, non saturé et susceptible d'assimiler des demandeurs d'emplois ; ensuite, parce qu'un restaurant est un lieu de contacts et de rencontre où peut se (re)construire du lien social, cet élément venant renforcer la volonté de prise en compte de l'environnement.

❶ Concrétisation du projet : ressources et partenaires mobilisés

- Ce sont Evelyne Menou, responsable de l'Ifad Paillade, et Claire Laget qui vont porter la mise en œuvre du projet puis, bien que celui-ci soit devenu autonome, continuer à s'impliquer dans son fonctionnement et son évolution.

Une étude de marché est réalisée et révèle que les différentes administrations, écoles et organismes de formation présents sur le quartier constituent une clientèle potentielle. L'équipe décide d'installer le restaurant dans le carré de HLM Uranus, en face de l'Ifad, dans cette zone désertée par commerçants et entreprises.

- De façon à créer une entreprise certes mais d'un autre type, c'est le statut de Scop (Société coopérative ouvrière de production), fondé sur les principes d'auto-financement et d'auto-gestion, qui a été choisi au départ.

Mais, ce statut juridique, outre qu'il présente l'avantage d'impliquer dans la gestion du restaurant des salariés et des personnes extérieures garantes des orientations de l'entreprise, s'est révélé au fil des ans inopérant parce qu'en contradiction avec la structuration de l'entreprise d'insertion. Il nécessite en effet que le groupe des coopérateurs soit composé, pour moitié, de salariés de l'entreprise et, pour l'autre moitié, de non-salariés. Or, le Bari est une petite structure dont les salariés sont majoritairement des personnes en insertion qui, par définition ne font que "passer" par le restaurant. Aussi, à partir de 1997, le Bari deviendra-t-il une SARL mais restera, symboliquement et philosophiquement, une coopérative ouvrière de production.

- Différents partenaires financiers ont été sollicités pour le montage du projet :

- . la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (DDTE), pour les postes en insertion ;
- . la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS), pour le suivi et l'accompagnement social des personnes en insertion ;
- . la mairie de Montpellier, au titre du développement du quartier ;
- . le Conseil général ;
- . le contrat de Ville, sur l'axe de prévention de la délinquance ;
- . le Fonds d'action sociale (FAS) ;
- . des prêts bancaires, notamment de la Caisse d'Épargne ;
- . des fonds propres de l'Ifad Paillade et de Peuple et Culture Languedoc-Roussillon.

En 1995, sur un budget global de 783.000 francs :

- 32% des ressources proviennent de subventions (7% de la DDTE, 6% de la DDASS, 8% de la mairie, 7% du Conseil général et 4% du FAS),
- 20% de prêts bancaires,
- 48% d'autofinancement (produits de l'activité de restauration).

❷ Objectifs du Bari

En phase avec la philosophie d'action des porteurs du projet, le Bari affiche plusieurs objectifs :

- mener une action d'insertion et de lutte contre l'exclusion en embauchant, sur des contrats de travail "normaux", un public en difficulté ;
- participer au développement du quartier, à plusieurs niveaux :
 - économique : par la création d'une activité marchande, participer à l'économie locale à travers les achats de matières premières et l'utilisation des services des fournisseurs locaux ;
 - culturel : amener la culture dans un lieu public en accueillant dans le restaurant des expositions et manifestations culturelles ;
 - social : faire du restaurant un lieu convivial et de rencontre, attirer à la Paillade d'autres gens et contribuer à modifier l'image du quartier, créer du lien social, prévenir la délinquance.

Organisation au sein du restaurant

① Fonctionnement

- Le restaurant Le Bari est en service uniquement le midi mais peut ouvrir le soir en fonction de la demande (pour des groupes, des cocktails ou des buffets). Il propose une cuisine française, simple et bon marché.

Il compte aujourd'hui 30 à 35 couverts par jour, ce qui représente 50% du potentiel d'occupation (salle de 62 places). Bien que ce chiffre soit en évolution régulière depuis la création, il demeure très tangeant. L'entreprise est encore à l'heure actuelle dans une situation financière très fragile.

- La clientèle est composée en grande majorité (environ 70%) de salariés des administrations ou entreprises avoisinant le restaurant (URSSAF, CAF, CPAM, OPAC, Caisse d'Épargne), d'autres structures du quartier dans une proportion de 20 à 30% (Mairie, associations, Théâtre J. Vilar, Maison pour tous...) et de 2 à 3% d'habitants de la Paillade.

② Equipe salariée et postes en insertion

- Aujourd'hui, six salariés travaillent au Bari : quatre personnes en restauration, à mi-temps avec d'éventuelles heures complémentaires (le gérant et trois postes en insertion), un comptable et un poste, assuré par Claire Laget, de suivi social de l'entreprise et des personnes en insertion, à 1/5ème de temps.

La première année, C. Laget a également assuré la gérance du restaurant puisqu'elle en était porteuse et qu'il s'agissait de transmettre à l'équipe constituée la philosophie originelle du projet. Par la suite, parce qu'elle a intégré l'UREI Languedoc-Roussillon et pour que le Bari devienne autonome, elle a passé le relais.

- Le restaurant compte donc en permanence trois postes en insertion : deux personnes en cuisine (chef cuisinier et aide cuisine) et une en salle. Depuis le démarrage, 7 personnes sont ainsi passées par le Bari.

Le profil de ce public est conforme aux critères prévus par l'entreprise d'insertion : chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, personnes en grande difficulté sociale...

- Le recrutement se fait sur la base des candidatures spontanées que le restaurant reçoit maintenant régulièrement et par le biais des associations à vocation sociale chargées de placer des personnes en insertion.

Parmi les critères de sélection du personnel, le restaurant préfère que le salarié ait une base en restauration car, en raison de la dimension réduite de l'équipe et de la fragilité financière, un minimum de "productivité" et de qualité sont nécessaires. Le Bari cherche cependant à privilégier des personnes qui sont en réelle difficulté (qui, sinon, "ne seraient nulle part") et qui habitent la Paillade.

Accompagnement et démarche pédagogique

① L'insertion professionnelle

L'encadrement du personnel étant assuré par le gérant, c'est donc, de fait, à lui que revient la première mission d'accompagnement des personnes en insertion. Il privilégie l'axe professionnel et économique du travail dans le restaurant, comme il le ferait dans une entreprise classique : il a, vis-à-vis du personnel, les mêmes exigences et les considère, semble-t-il, comme des "travailleurs classiques". Il note d'ailleurs que "ce qui pose problème pour ces personnes, ce n'est pas d'être en insertion, mais c'est le regard qu'on porte sur elles".

Son attitude est non-directive : elle consiste à les laisser trouver seules la façon de travailler, les encourager ou, s'il le faut, les pousser à prendre des responsabilités, à s'organiser par rapport au travail et aussi hors travail (garde d'enfants...). Cette manière d'agir, intuitive semble-t-il, de la part d'une personne non expérimentée dans ce domaine (formation, insertion), est intéressante car elle contribue à l'autonomie des personnes en insertion. La marge de liberté et d'initiative est appréciée par les salariés, d'autant plus qu'elle est peu répandue dans la profession : la reprise de confiance en soi et la capacité à (re)faire des projets en dépendent.

Le chef cuisinier a lui aussi une responsabilité dans la mission d'insertion du restaurant, mission qu'il investit pleinement et à laquelle il est très sensible (elle donne "du sens à son travail", dit-il). Il cherche à apprendre le métier à son aide-cuisine, à lui donner des repères de manière à ce qu'elle soit prête à effectuer ce travail ailleurs.

② La formation

Contrairement au CES ou au RMI, le statut d'une personne en insertion ne permet pas de suivre une formation gratuite, qu'elle soit qualifiante ou non.

L'Ifad souhaitait mettre en place pour les salariés du Bari des formations théoriques liées aux techniques du métier (hygiène, économat, vins...) qui auraient pu compléter la pratique dans le restaurant et appuyer par ailleurs le passage du CAP en candidat libre. Mais les tentatives d'obtention de financements, auprès de la DDTE, ont échoué.

Par ailleurs, l'idée a été envisagée d'ouvrir, dans la cave du Bari aménagée à cet effet, un centre documentaire spécialisé dans les métiers de la restauration ; cet espace, doté d'un animateur, aurait pu donner lieu à des animations et des conférences sur tel ou tel aspect du métier. Là encore, l'absence de financement bloque l'initiative.

③ L'accompagnement social

L'accompagnement social individualisé des personnes est aujourd'hui sous la responsabilité de Claire Laget. Pour un public ayant accumulé une succession de ruptures sociales et/ou économiques qui rendent difficile le retour direct à l'emploi, le parcours individualisé doit permettre, selon elle, de résoudre progressivement et parallèlement au travail ces difficultés et de faire en sorte que l'individu retrouve de l'autonomie, de l'assurance. Il faut donc travailler à plusieurs niveaux : logement, santé, éducation, problèmes administratifs, représentations liées au travail (pour certains, qui n'ont jamais vu leurs parents travailler, cette notion est complètement abstraite), citoyenneté, informations juridiques.

Concrètement, le suivi social s'appuie sur des rencontres régulières au cours desquelles on commence par travailler sur le projet professionnel et les besoins en formation, puis au fur et à mesure de la connaissance de la personne, on aborde des questions plus profondes, plus intimes.

Depuis quelque temps, l'investissement professionnel de C. Laget ne lui donne pas la disponibilité suffisante pour mener ce travail comme il se doit, une faiblesse - provisoire - dont chacun a bien conscience. L'importance, à travers son insuffisance actuelle, de ce volet de l'entreprise d'insertion apparaît d'autant plus clairement : d'après un témoignage, alors que l'insertion professionnelle est jugée satisfaisante, un manque est exprimé sur le plan du suivi social.

Mais une question subsiste : cette mission, de manière générale, doit-elle être confiée à un membre de la structure d'insertion ? Selon Claire Laget, la relation d'intimité qui peut se nouer lors du suivi individualisé n'est pas toujours compatible avec la relation professionnelle. Aussi, envisage-t-elle que cette fonction puisse être proposée à une personne extérieure spécialisée qui assurerait cette prestation pour une ou plusieurs entreprises d'insertion, selon leur taille. L'UREI pourrait être le relais de ce type de service.

❶ La fonction sociale et culturelle au sein du quartier

Le Bari prête son local aux associations du quartier qui souhaitent y organiser des projets ou des manifestations (expositions, journées portes ouvertes, réunions...), de même que s'y déroulent les réunions de concertation des habitants du quartier, mises en place par l'OPAC (Office public d'aménagement collectif) dans le cadre de la réhabilitation des HLM de la Paillade (dont Uranus est le carré pilote).

Le restaurant accueille également des expositions de jeunes créateurs plasticiens et le travail effectué par Evelyne Menou autour de ces expositions (vernissage, animation) est une occasion de rencontre dans le restaurant. Bien que cette dimension ait une visibilité encore réduite, des habitants du quartier commencent peu à peu à s'en saisir : certains assistent au vernissage, d'autres entrent regarder l'exposition. C'est d'ores et déjà un grand pas franchi.

Afin d'élargir encore sa fonction au sein du quartier, en direction des jeunes cette fois, le Bari met en place, en partenariat avec la Zone d'Education Prioritaire, une animation pour les scolaires autour du goût et de la gastronomie (régionale et étrangère) ainsi qu'un atelier de pâtisserie pour les jeunes de 10-12 ans (à leur demande) qui se tiendra le mercredi après-midi à partir de janvier 1997.

Les relations entre le Bari et les Pailladins ont beaucoup évolué. Les réticences de départ de la part des habitants, fondées sur des a priori par rapport au public qu'était susceptible de drainer un restaurant et aux conséquences en termes de bruit et d'alcool, commencent à s'estomper. Le Bari parvient à créer le dialogue.

Pour les postes en insertion, l'environnement du Bari et les éventuels conflits constituent une dimension supplémentaire qu'il convient de prendre en compte et de gérer.

❷ Un outil méthodologique pertinent : le comité des usagers

Une des originalités du Bari est la création, quelques mois après son ouverture, d'un comité des usagers. Créé à l'initiative de personnes sensibles et en phase avec le projet du restaurant sous ses différents aspects (insertion par l'économique, lutte contre l'exclusion, développement du quartier de la Paillade), ce comité s'est constitué autour de deux objectifs : faire des propositions afin d'améliorer la satisfaction des clients (fonctionnement, carte, menus, prix) et s'impliquer dans la promotion du restaurant pour élargir sa clientèle (diffuser dans les réseaux de chacun, faire connaître les services que propose Le Bari). En ce sens, en plus du noyau initial, des personnes, choisies comme représentatives de la clientèle, ont été sollicitées pour faire partie du comité : des salariés de la ZEP, du FAS, des impôts, du théâtre.

Ce comité fonctionne sans statut, de manière bénévole, comme un lieu ouvert et non structuré ; 5 ou 6 personnes participent de façon régulière aux réunions organisées environ tous les deux mois. Il est théoriquement amené à s'estomper, voire à disparaître, au fur et à mesure de la consolidation et de la professionnalisation du restaurant ; aujourd'hui, il est sollicité en cas de difficulté et son importance est alors clairement perceptible.

Evaluation et démultiplication

Résultats de l'action

① De l'émergence à l'autonomie : une passation réussie

Lorsqu'un projet est lié aux personnes qui en sont porteuses et qu'il est marqué par un fort investissement personnel, toute la difficulté réside dans la prise de relais : parvenir à l'indépendance tout en intégrant la philosophie originelle sans que celle-ci soit dénaturée. A plus forte raison quand il s'agit d'insertion car les difficultés propres à ce type de structure s'accompagnent de maigres gratifications.

L'Ifad Paillade suit toujours de très près l'évolution du Bari mais on peut dire que le passage est aujourd'hui sur le point de réussir car chacun s'est progressivement approprié le projet. C'est l'illustration d'une capacité à transférer et démultiplier de la part de Peuple et Culture en général et de l'Ifad Paillade en particulier.

② Les effets en termes d'insertion sociale et professionnelle

Du suivi des personnes en insertion au Bari, on retiendra quatre points forts :

- l'accompagnement dans le travail est assuré par des individus qui ont eu, à un moment de leur parcours, des difficultés personnelles et qui, étant à nouveau "insérés professionnellement", œuvrent à leur tour pour l'insertion d'autres personnes. Cette singularité n'est probablement pas neutre par rapport à la manière de transmettre un savoir-faire ;

- faire primer l'axe professionnel, assimiler les postes en insertion à des salariés "classiques" et "productifs" sont autant de facteurs qui renforcent le sentiment d'être dans une "vraie" situation de travail, un sentiment rassurant par rapport à l'avenir professionnel ;

- l'attitude du gérant orientée vers la volonté d'autonomie renforce la maîtrise par les personnes de leur insertion professionnelle, leur permettant d'y croire et de se projeter professionnellement ;

- le suivi social se caractérise par un accompagnement individualisé qui prend en compte l'ensemble des difficultés, même très éloignées du travail, exprimées par les personnes en insertion.

Depuis le démarrage du restaurant, sur les sept personnes qui sont passées par le Bari sur des postes en insertion, six ont par la suite (re)trouvé un travail. Il faut cependant nuancer le tableau et noter que le secteur de la restauration se caractérise par une part importante de travail au noir, d'emploi saisonnier ou au coup par coup ; les anciens salariés du Bari n'ont donc pas échappé à cette précarité.

Pour évaluer la mission d'insertion, il faudrait également pouvoir donner des éléments plus précis quant à l'apport du passage au Bari en dehors du seul plan professionnel. Quand on évoque les anciens salariés, est souvent relatée, de manière exemplaire, l'histoire d'une personne dont le travail au Bari s'est accompagné d'une transformation assez radicale : physiquement, du point de vue de son rapport à la santé et de son comportement en tant que mère.

Cependant, même si le suivi social consiste aussi en la prise de conscience de la part des personnes en insertion que le contrat n'est qu'un tremplin nécessairement provisoire et les aide à trouver des extras et un futur contrat, les conditions de travail satisfaisantes et l'ambiance conviviale du Bari peuvent paradoxalement constituer un frein à la recherche d'un emploi stable ailleurs.

④ Les effets sur le développement du quartier

Le restaurant est résolument inscrit dans son environnement : l'objectif d'insertion s'accompagne d'autres dimensions du développement du quartier ; développement qui passe tout à la fois par la lutte contre l'exclusion, le désenclavement économique, l'émergence d'espaces de dialogue et de concertation. Au travers de ses différents aspects, le Bari joue un rôle social et devient un outil de valorisation et de communication (au sein) de la Paillade. Cette spécificité renvoie bien à la conception "globalisante" de l'Ifad et à la volonté de jouer sur un ensemble d'aspects qui interagissent les uns avec les autres : en effet, le désenclavement du quartier contribue aussi à l'insertion de ses habitants.

Conditions de reproduction : leviers et freins

① La restauration, un secteur privilégié pour l'insertion

La restauration demeure l'un des rares secteurs sur le marché du travail potentiellement créateur d'emplois et il est valorisé par la société (par rapport notamment aux autres secteurs investis largement par les entreprises d'insertion, tels que le bâtiment ou la protection de l'environnement). De plus, tout au moins pour les personnes qui travaillent en salle, il impose des règles de comportement et de sociabilité, et favorise les contacts, le relationnel. Ce sont là des facteurs importants du processus d'insertion.

② Une large mobilisation en faveur du développement

Le Bari est parvenu à trouver sa place au sein du quartier et à mobiliser, autour de son projet économique et social, un partenariat multiple : des partenaires financiers divers, des associations du quartier et l'OPAC dans le cadre des animations et rencontres qui ont lieu au restaurant, des représentants de structures économiques et sociales dans le cadre du comité des usagers, des personnes du champ de l'insertion par l'économique dans le cadre du groupe des coopérateurs. Cette large mobilisation est garante des différentes dimensions du Bari, elle contribue à la pérennité de l'entreprise et constitue, de ce fait, un levier essentiel d'insertion.

Par ailleurs, il faut souligner l'importance d'appartenir au réseau de l'UREI qui permet les rencontres et la confrontation de pratiques.

③ L'entreprise d'insertion : un sas à double tranchant

L'entreprise d'insertion est considérée comme un sas, une période de transition susceptible de permettre au public de reconstruire sa confiance et sa capacité au travail.

Pour être en mesure de retrouver un emploi, le public de l'entreprise d'insertion doit être suffisamment "armé", présenter, en plus des compétences professionnelles, une qualification sociale. C'est bien ce que cherche à favoriser le suivi social.

Mais là est le paradoxe : alors même que la caractéristique de sas contribue au rôle de tremplin de l'entreprise d'insertion, elle peut aussi jouer comme un frein ; du sas au cocon, il n'y a qu'un pas qu'il faut avoir la vigilance de ne pas franchir.

En raison de l'accompagnement et du suivi individualisé des personnes, l'entreprise d'insertion est un lieu sécurisant, pour tous et a fortiori pour des publics fragilisés. Dans ce contexte, le "retour vers l'emploi classique", dans des entreprises où la prise en compte des aspects d'ordre social ou personnel est parfois très négligée, est d'autant plus difficile.

On peut alors avancer la question suivante : plutôt que de favoriser la seule adaptation des personnes à l'entreprise, l'entreprise ne devrait-elle pas elle-même évoluer de manière à assimiler ce public en difficulté d'intégration ?

Association de recyclage de déchets *Le Parchemin*

| | |
|-------------------|---|
| SITE | Ifad Espéraza - Peuple et Culture Languedoc-Roussillon (association initiatrice) |
| OBJET | Association d'insertion pour la récupération et le recyclage de déchets dont le double objectif est de : - contribuer à la protection de l'environnement - mener une action d'insertion sociale et professionnelle |
| PUBLICS CONCERNÉS | Bénéficiaires du RMI, souvent confrontés à d'importants problèmes psychologiques et/ou sociaux (santé, logement, analphabétisme, endettement...) |
| FINANCEMENTS | Plan Départemental de Lutte contre l'Exclusion Fonds de gestion du financement des titulaires du RMI Auto-financement (vente et prestation de services) |
| CONTACT | Bernard BOTET Le Parchemin Z.I. Flassian 11300 Limoux Tél : 04 68 31 49 25 |

Carte d'identité

Contexte général

• **Espéraza** est une commune rurale située dans la vallée de l'Aude qui se resserre à mesure qu'elle se rapproche des Pyrénées orientales, jusqu'à devenir un goulot d'étranglement. Le pôle industriel qui caractérisait la région, avec en particulier la chapellerie, l'industrie des chaises et de la chaussure, se désagrège progressivement, de même que la transformation agro-alimentaire. La situation fortement enclavée suscite un désintérêt croissant des industries. Aujourd'hui, les trois secteurs d'activité les plus importants sont l'entreprise Mirys (qui employait à Limoux 1.500 personnes sur 10.000 habitants, aujourd'hui en passe de dépôt de bilan...), la Blanquette de Limoux et l'Association de santé mentale (qui regroupe plusieurs hôpitaux psychiatriques et cures thermales). Le tourisme se développe essentiellement sur le littoral, du côté de Narbonne.

Cet enclavement géographique et économique se traduit semble-t-il jusque dans le comportement de la population qui est marqué par un esprit sédentaire et une faible propension à la mobilité.

Dans ce contexte où l'emploi est très dégradé, une partie de la population parvient cependant à un niveau de vie relativement satisfaisant en cumulant le RMI et d'autres activités (agricoles, services...), ces modes créant bien sûr des résistances assez fortes à l'égard de l'insertion professionnelle.

Les élus locaux quant à eux semblent moins préoccupés par les questions de développement local et d'environnement que sensibles à des intérêts commerciaux et de pouvoir.

• **L'Ifad Espéraza** s'est créé en 1988. Ses activités s'articulent autour de :

- la **formation** : mobilisation-dynamisation dans le cadre des dispositifs destinés aux jeunes de 16-25 ans ; alphabétisation et français langue étrangère dans le cadre du suivi du RMI ; ces formations n'ont cependant pas été reconduites en 1996 en raison du non-renouvellement des financements ;

- la **formation-développement** : formation et accompagnement de personnes souhaitant créer leur activité ;

- les **échanges internationaux** qui constituent la principale activité de l'Ifad : sur des thèmes très divers (citoyenneté, création, tourisme alternatif, environnement, langue...) avec l'Allemagne, la Bulgarie, la Grande-Bretagne, la Hongrie, le Maroc et le Portugal.

Fortement préoccupé par le développement local en milieu rural, l'Ifad a impulsé ou appuyé la création de différentes structures : dans le cadre de l'accompagnement de porteurs de projet (de nombreuses activités ont vu le jour dans des domaines aussi divers que le tourisme rural ou l'imprimerie) ou de sa propre initiative (plusieurs associations ont été créées dont Le Parchemin).

Origine et mise en place

① Insertion et investissement du local

Selon Elyette Bennon, responsable de l'Ifad Espérazza, l'insertion des individus est étroitement liée à l'ancrage local : elle passe par les relations de voisinage, les loisirs, l'appartenance à un groupe idéologique ou militant, la participation à la vie politique locale. Etre inséré signifie se situer localement en tant que citoyen qui investit, à travers ce qu'il reçoit et ce qu'il produit, à travers ses droits et ses devoirs, la zone dans laquelle il vit.

L'international, secteur d'intervention privilégié de l'Ifad Espérazza, ne s'oppose pas au local, il vient au contraire le renforcer : le voyage est un outil pédagogique privilégié, non élitiste, il se fonde sur une approche sensible qui n'est pas excluante à la différence du discours ou de l'écrit. Le voyage est en outre le moyen de connaître l'autre, de faire évoluer les représentations et les préjugés, de se créer des références et, par conséquent, de consolider la compréhension que l'on a de son attachement à un groupe ou à un lieu d'origine.

② Emergence de l'association

En 1990, à l'occasion d'un voyage d'étude en Allemagne sur le thème de l'environnement et du développement local, Elyette Bennon et Michel David - un agriculteur ayant une longue expérience du travail social et du militantisme associatif - visitent une structure de traitement des déchets et sont séduits par son caractère novateur. De retour en France, ils se disent qu'une structure de ce type aurait tout à fait sa place dans le contexte d'Espérazza.

Dans le même temps, dans la vallée de l'Aude, le projet d'installation d'une décharge de classe 1 (qui concerne les déchets les plus toxiques) est ébruité. Un élan de protestation apparaît alors, 500 personnes se regroupent, signent une pétition et créent une association, Cascade, composée de plusieurs commissions de réflexion. E. Bennon et M. David s'inscrivent à la commission sur le traitement des déchets et tentent de trouver des moyens d'action. Au sein de l'association Cascade, deux tendances s'opposent : pour les premiers, le mouvement doit se limiter à la revendication pour amener les élus à prendre en charge la protection de l'environnement, pour les autres, il ne faut pas attendre cette hypothétique prise en charge mais engager une expérimentation. La commission "traitement des déchets", composée d'une douzaine de personnes, essentiellement des retraités, se détache alors de Cascade et entreprend des démarches pour mettre en place une association.

L'association Le Parchemin voit le jour à la fin de l'année 1990 ; elle démarre ses activités en mai 1991 avec l'embauche des premiers salariés.

Fonctionnement du Parchemin

① Objectifs et activités

C'est une préoccupation liée à la protection de l'environnement qui a joué comme l'élément déclencheur de la création du Parchemin mais, en phase avec la philosophie des personnes initiatrices, le projet affiche dès son origine une double volonté :

- mener une action en faveur de l'environnement par la récupération et le recyclage de déchets,
- œuvrer pour l'insertion sociale et professionnelle à travers une mission d'intérêt social local.

Les deux premières années, l'essentiel de l'activité de l'association est la collecte et le tri du papier/carton. En 1993, le cours du papier s'effondre. Par souci d'accroître sa rentabilité mais également en fonction de l'identification d'autres besoins locaux en termes de matériaux à recycler, le Parchemin diversifie progressivement son activité.

Aujourd'hui, celle-ci est multiple :

- **papier/carton** : tri sommaire et vente ;
- **verre** : collecte et nettoyage de bouteilles puis vente à des viticulteurs (à un prix 30% inférieur à celui des bouteilles neuves), récupération du verre cassé puis revente à la tonne ;
- **brocante et bric-à-brac** : meubles, objets domestiques, électro-ménager récupérés (par dons ou vide-grenier), éventuellement réparés ou restaurés puis revendus à bas prix aux particuliers ;
- **métaux/ferraille** : collectés et revendus à des industries locales ;
- **textile** : les fripes (dons de particuliers ou surplus du Secours Catholique) sont vendues à très bas prix aux particuliers ; afin d'améliorer le rapport de cette activité, un magasin a été ouvert dans le centre ville de Limoux de manière à écouler, à un meilleur prix, la frippe de bonne qualité ;
- **prestations de services** : collecte d'encombrants ménagers pour les mairies ou les Sivom (syndicats à vocation multiple) avec, pour certains d'entre eux, la signature d'une convention ; débarras et vide-grenier pour les artisans et les particuliers ; petits travaux de réparation d'appartements dans le cadre de partenariats avec des organismes sociaux et/ou familiaux ;
- **sensibilisation des enfants à l'environnement** : interventions sur les différentes filières de traitement et recyclage des déchets, effectuées dans des écoles et des lycées.

Le Parchemin est installé en zone industrielle de Limoux dans un bâtiment de 400 m² situé sur un terrain de 966 m² et qui sert tout à la fois au travail en atelier et à la vente au public.

② Ressources et partenaires mobilisés

• Le choix du statut associatif

Le projet n'a pu se monter sous la forme d'une entreprise d'insertion, l'activité de recyclage n'étant pas suffisamment rentable, en partie du fait du service payé au rabais par les collectivités locales ou mairies.

L'association s'est constituée autour de la présidente Elyette Bennon et du noyau initial. L'équipe s'est ensuite renouvelée ; Michel David est aujourd'hui président, E. Bennon demeure membre du Conseil d'administration.

Celui-ci est composé de 15 personnes motivées par l'un ou l'autre des axes du Parchemin (mouvance associative locale, agriculteurs, artisans...), auxquelles s'ajoutent 3 membres associés, élus des villages et Sivom voisins, leur présence permettant de les impliquer et de les sensibiliser au travail de l'association.

• Les partenaires financiers

L'association a bénéficié d'une aide au démarrage de la part du Conseil Général puis

de financements dans le cadre du dispositif du RMI pour l'embauche de bénéficiaires sous contrats CES. En mars 1992, elle obtient une subvention du Programme Départemental d'Insertion (PDI) pour financer les postes d'encadrement, ce qui lui permet d'embaucher trois personnes.

Grâce à l'extension de ses activités et de sa clientèle, Le Parchemin est parvenu à diversifier ses ressources et à maintenir une situation financière saine, voire excédentaire.

En 1995, sur un budget global de 1,5 millions de francs :

- 50% des ressources proviennent du CNASEA (centre national d'aménagement des structures à vocation agricole) qui gère le versement du financement des titulaires du RMI en CES ;
- 33% du Plan Départemental de Lutte contre l'Exclusion (anciennement PDI) ;
- 17% d'autofinancement (ce chiffre étant en évolution constante depuis le démarrage).

A ceci s'ajoutent 50.000 francs (versés et utilisés) consacrés à la formation des salariés CES.

• Les autres partenariats

Le Parchemin a développé un réseau de partenariats :

- dans le champ social (voir le chapitre consacré à l'accompagnement social) ;
- dans le champ de l'insertion : participation, avec d'autres associations, à la commission Insertion de Limoux et au projet de création d'un Plan local d'insertion économique ;
- dans le secteur du traitement du déchet par le biais de différentes structures de protection de l'environnement avec lesquelles des échanges et visites sont organisés ;
- dans le système scolaire où des initiations à l'environnement sont réalisées.

Si les relations avec certains élus locaux sont plutôt positives, le partenariat avec les collectivités locales - celles-ci s'étant désinvesties de ce secteur qui, pourtant, est légitimement de leur ressort - a beaucoup de mal à se construire.

⑥ Publics en insertion

Le Parchemin embauche en permanence 18 à 20 personnes sur des Contrats Emploi Solidarité, toutes bénéficiaires du RMI, travaillant dans les différents ateliers de récupération et réparation/nettoyage des matériaux. L'équipe salariée est composée en outre de 4 postes d'encadrement : un directeur, un moniteur d'atelier, une accompagnatrice sociale et une secrétaire-comptable.

Depuis 5 ans, plus de 50 personnes en insertion travaillent ou ont travaillé dans l'association ; elles y sont restées en moyenne 10 mois.

• Le profil de ces salariés se caractérise par :

- une majorité d'hommes ;
- une majorité de personnes âgées de 25 à 45 ans ;
- un niveau scolaire inférieur ou égal au certificat d'études dans la moitié des cas ;
- une expérience du travail, parfois occasionnel, alternée avec des périodes de chômage ;
- une période sans emploi de plus d'un an dans la plupart des cas et souvent de plus de 3 ans.

En outre, la plupart présentent un certain nombre de difficultés ou handicaps : **santé** (problèmes de dents, toxicomanie, alcoolisme, état dépressif, suites d'accidents ou de traumatismes), **logement** (certains n'ont pas de domicile fixe, la majorité vit dans des logements vétustes), **niveau faible de formation** qui se traduit par des difficultés à appréhender l'écrit ou par l'analphabétisme, problèmes liés à l'**endettement** et **mobilité réduite** due à l'absence de moyen de transport mais aussi à des résistances psychologiques.

• Le **recrutement** des personnes s'effectue avec l'ANPE de Limoux par l'intermédiaire de sa conseillère principale RMI et parfois en partenariat avec des services instructeurs (Centre médico-social, Centre communal d'action sociale). Les principaux critères d'embauche sont la motivation et la capacité à travailler en équipe, et le souci que l'arrivée du nouveau ne remette pas en cause l'équilibre de l'équipe en place.

Accompagnement et démarche pédagogique

① La mise en situation de travail

L'encadrement des personnes est assuré par le responsable d'équipe et le moniteur d'atelier. Pour le public accueilli par Le Parchemin qui présente, on l'a vu, des handicaps sociaux importants et se situe souvent très en marge de la société, l'environnement de travail permet de rompre avec l'isolement. La mise en situation de travail requiert cependant des efforts importants : elle nécessite le respect d'un cadre et d'un certain nombre de règles individuelles et collectives.

L'encadrement, tel que les responsables le définissent et tel qu'il est perçu par les salariés, est non-directif et très souple. La nature des tâches à accomplir et les horaires de travail sont aménagés en fonction de la demande du salarié et de ses contraintes et difficultés personnelles. A l'intérieur du travail qu'on lui confie, le salarié a une forte indépendance et une grande marge de liberté, il est invité à faire preuve d'initiative. Par ailleurs, Le Parchemin n'impose pas aux salariés d'exigence de rentabilité très importante.

L'ambiance est en général bonne, les relations de travail sont conviviales, une cuisine aménagée permet aux salariés de déjeuner sur place à moindres frais.

La diversité des activités offre aux salariés, s'ils le souhaitent, la possibilité de varier le contenu de leur travail : nettoyage de bouteilles, ventes de fripes dans le magasin, déplacements chez les particuliers ou collectivités pour vider les greniers ou récupérer des encombrants, restauration de meubles...

Le traitement du déchet ("la poubelle des autres") n'est cependant pas des plus gratifiants. Afin de transformer ce handicap en force - ce qui n'est pas chose facile - l'équipe s'efforce de valoriser l'image de l'association vis-à-vis de l'extérieur par un bon accueil et une perfection dans le travail.

Par ailleurs, on peut imaginer que l'environnement constitue un créneau porteur pour la création d'emplois futurs mais la reconnaissance de savoir-faire ou compétences liés à ce secteur demeure aujourd'hui très réduite.

② L'accompagnement social personnalisé

Cette mission est assurée, depuis 1994, par une accompagnatrice sociale - conseillère en éducation sociale et familiale de formation - sur la base d'un poste à 3/5èmes de temps.

Fondé sur des entretiens individuels dont la fréquence est liée à la demande et aux besoins repérés, le suivi repose sur deux axes principaux : la résolution des problèmes sociaux et la recherche en matière de formation.

Au cours du premier entretien (qui se situe dans les deux mois qui suivent l'embauche), le salarié établit avec l'accompagnatrice un "contrat personnalisé" qui définit l'ensemble des priorités et objectifs d'insertion qu'il se fixe et la planification des étapes de mise en œuvre ; ce contrat est signé par le salarié de manière à le responsabiliser et l'impliquer dans la gestion de parcours d'insertion.

• Un suivi social global en réseau

Il consiste à repérer avec la personne ses besoins et à envisager les moyens de les résoudre, avec une éventuelle orientation vers les services spécialisés.

Les problèmes sociaux traités dans le cadre du suivi concernent généralement :

- **la santé** : mise en relation avec les médecins et services hospitaliers ;

- **les démarches administratives** : suivi et aide pour les démarches auprès de la Caisse d'allocations familiales, de la Caisse primaire d'assurance maladie, de la Direction départementale d'aide sociale, de l'Agence pour l'emploi, aide à la rédaction de curriculum vitæ ;
- **le logement** : mise en relation avec les organismes ressources et les travailleurs sociaux ;
- **le budget** : conseil en gestion de budget, négociations avec les créanciers pour obtenir des facilités de paiement.

Ce suivi vise à ce que les personnes en insertion se sentent mieux, vis-à-vis d'elles-mêmes et des autres, l'insertion sociale étant considérée comme un préalable indispensable à l'insertion professionnelle. L'accompagnatrice tente de les pousser à la prise en charge autonome des problèmes : elle les informe, les guide mais ne fait pas de choix à leur place, cherchant plutôt à les encourager et les soutenir dans la voie qu'elles esquissent.

Son rôle se caractérise par le stimulus puis, dans un second temps, la veille sociale.

Le Parchemin est également en relation avec le Centre médico-social, le Centre communal d'action sociale et la Cellule locale d'insertion chargée de la gestion du RMI afin de suivre les salariés après la fin de leur contrat.

• La formation

Elle est considérée comme un maillon essentiel du parcours d'insertion.

Le rôle du Parchemin consiste à **faire émerger le projet personnel et professionnel** du salarié et à évaluer avec lui ses compétences et potentialités. Ce travail vise le double objectif de préparer l'orientation de la personne, en termes de formation qualifiante ou de recherche d'emploi, à l'issue du contrat dans l'association, et de déterminer le contenu de la formation professionnelle à laquelle son statut de CES donne droit.

Lorsque le salarié n'a pas d'idée précise, l'équipe tente de repérer et d'éclaircir ses capacités et aspirations. Puis l'accompagnatrice l'aide à trouver un stage adapté.

Les salariés travaillant au Parchemin utilisent les 400 heures de formation auxquelles donne droit le Contrat Emploi Solidarité (sauf s'ils ont déjà épuisé leur crédit au cours de contrats précédents). Mais l'esprit sédentaire, déjà évoqué, constitue parfois un obstacle à la mobilité et, par conséquent, au suivi d'une formation qui obligerait la personne à des déplacements quotidiens importants, voire à quitter la région pendant un temps.

Le Parchemin propose également à ses salariés des **formations internes** :

- **techniques** : liées à l'utilisation d'une machine ou d'un procédé de recyclage, au bois et à la menuiserie...

- **théoriques** : qui prennent la forme d'interventions de formateurs ou de visites extérieures de structures spécialisées dans le recyclage de produits récupérés par l'association. A défaut de compétences ou qualification professionnelle reconnue, les personnes en insertion ont ainsi la possibilité de suivre un apprentissage spécifique lié au recyclage des déchets.

③ Un outil pédagogique pertinent : les échanges internationaux

Dans le cadre des échanges internationaux qu'il développe, l'Ifad Espéaza organise pour l'équipe du Parchemin des voyages d'étude en Allemagne sur le thème de la protection de l'environnement.

Cette démarche est intéressante à plusieurs titres :

- la découverte des pratiques et savoir-faire d'un pays tel que l'Allemagne, dont les expérimentations dans ce secteur sont particulièrement novatrices, est enrichissante et peut contribuer à compléter l'expérience professionnelle ;
- vivre ensemble dans un contexte étranger joue un rôle fédérateur au sein de l'équipe, cette expérience du collectif est d'autant plus socialisante que l'accompagnement au Parchemin est fortement individualisé ;
- le voyage est un outil pédagogique privilégié qui, par le détour et les déstabilisations qu'il provoque chez l'individu, permet de mieux cerner son identité et son appartenance locale ;
- enfin, il est une aide à la mobilité d'autant plus importante qu'elle constitue un problème pour ce public.

Evaluation et démultiplication

Résultats de l'action

① Les effets en termes d'insertion sociale et professionnelle

Afin d'orienter l'accompagnement des personnes en poste au Parchemin et d'en mesurer les effets, l'équipe a mis en place depuis peu une **grille d'évaluation** portant sur l'**évolution professionnelle** (assiduité, motivation au travail, connaissance et utilisation du matériel, prise d'initiative, rendement, relations avec les clients...) et l'évolution générale et sociale (présentation générale, relations aux collègues de travail, à l'équipe d'encadrement, confiance en soi, expression, prise en charges des problèmes sociaux...).

A l'issue du passage par le Parchemin, on a pu observer une évolution dans 50 à 60% des cas ; cette évolution se traduit par le retour à l'emploi (contrat à durée indéterminée dans une minorité des cas ou autre CES), par le départ en formation qualifiante ou par la prise en charge d'un problème social (cure de désintoxication par exemple).

- Du point de vue de l'**insertion professionnelle**, les résultats sont à resituer dans leur contexte : l'emploi est fortement dégradé dans la vallée de l'Aude et très souvent l'alternative à une situation instable faite de ressources d'origines diverses (RMI, activités ponctuelles) n'est autre qu'un emploi précaire faiblement rémunéré.

- Du point de vue de l'**insertion sociale**, les effets sont toujours très difficiles à mesurer. Le travail au Parchemin, du fait de la richesse des relations et des contacts, n'en reste pas moins une expérience socialisante. Par ailleurs, l'équipe d'encadrement a fréquemment noté que des situations difficiles se sont débloquées à retardement.

Il faut ajouter que le public en insertion au Parchemin est impliqué dans une mission d'intérêt local liée au développement et à la protection d'un territoire. Ceci renvoie à la philosophie de l'Ifad Espérasa selon laquelle l'identité d'un public désorienté et désinséré peut se reconstruire au travers d'un ancrage dans le local.

De manière générale, il semble que l'orientation des personnes soit plus favorable lorsque le temps de présence au Parchemin est supérieur à 12 mois. Une présence longue permet de mieux connaître les compétences de la personne, de déterminer un parcours de formation adapté et de la mettre en relation avec des employeurs potentiels. Ce résultat confirme la nécessité d'inscrire l'insertion des individus dans la durée. En revanche, une évaluation inscrite dans le long terme et non pas seulement au sortir du contrat au sein de l'association, permettrait sans doute de structurer et d'affiner l'évaluation.

② Une approche citoyenne de l'environnement

Dans le domaine de l'environnement, l'association remplit une triple fonction :

- **de développement local** : elle tend à combler un vide laissé par la société et à prendre en charge une action qui concerne l'intérêt de tous et la protection d'un territoire ;
- **de solidarité** à travers cette forme particulière de recyclage qui consiste à vendre aux particuliers les plus démunis toutes sortes d'objets usagés à très bas prix ;
- **de sensibilisation à la protection de l'environnement** à travers les initiations effectuées auprès des publics scolaires.

Conditions de reproduction : leviers et freins

① Une capacité d'évolution et de développement

Le Parchemin a su identifier les besoins locaux en matière de recyclage de déchets et a diversifié son activité en conséquence. Parallèlement, l'association a mobilisé un réseau de partenaires financiers, associatifs, économiques et institutionnels dans les secteurs de l'insertion et du recyclage des déchets qui lui permet d'accroître sa visibilité, d'employer un nombre important de postes en insertion et de maintenir une marge d'autofinancement plutôt forte par rapport au coût des prestations offertes. En constante évolution, le Parchemin élabore actuellement de nouveaux projets - l'ouverture d'une déchetterie et la gestion d'une plateforme de compostage - qui devraient lui permettre d'embaucher de nouvelles personnes et de consolider des postes en insertion. Cette capacité d'évolution et de mobilisation contribue incontestablement au développement du territoire et à l'insertion.

② Un accompagnement social global en réseau

En fonction du profil du public accueilli, le Parchemin intervient sur l'ensemble des problèmes sociaux que présentent les personnes suivies et, pour ce faire, travaille en collaboration avec les services sociaux spécialisés dans les domaines de la santé, du logement, de la formation... Cet accompagnement en réseau de proximité tend à sensibiliser ces services aux parcours d'insertion et à renforcer les chances d'intégration des personnes concernées.

③ Le recyclage des déchets, les risques du secteur ?

La protection de l'environnement est une préoccupation croissante de notre société. Le recyclage des déchets est donc un secteur nouveau dont on peut supposer qu'il sera prochainement créateur d'emplois. Mais, dans le même temps, bien que cela relève d'une activité d'utilité sociale, "travailler dans le déchet" est peu valorisé et, par conséquent, peu valorisant pour les salariés en insertion. L'activité ne donne pas lieu à l'acquisition d'un savoir-faire spécifique reconnu.

L'avenir de ce secteur pose question. Etant aujourd'hui largement (exclusivement ?) investi par les structures à vocation d'insertion, ne risque-t-il pas de s'enfermer dans la sphère dite de l'insertion ? A l'inverse, si le secteur commercial s'en saisit et détruit sa dimension sociale, les personnes en difficulté d'insertion ne risquent-elles pas d'en subir les conséquences ?

④ Le désinvestissement du politique

Malgré des efforts sans cesse renouvelés de négociation avec les pouvoirs publics locaux, les prestations offertes par le Parchemin aux communes et aux SIVOM en matière de récupération des déchets ne sont pas payées à leur juste prix (alors même que le recyclage allonge la durée de vie d'une décharge gérée par ces mêmes SIVOM...).

Par conséquent, l'activité n'est pas suffisamment rentable et ne peut prétendre au statut d'entreprise d'insertion. L'association est alors contrainte d'employer les personnes sur des CES, contrats insatisfaisants à plusieurs titres : le CES oblige les bénéficiaires à partager le travail mais ne donne pas droit à la recherche d'un emploi sur l'autre mi-temps ; considéré comme le "va-nu-pied" du salariat, son image est socialement dévalorisante ; seul le droit à la formation est favorable à l'insertion.

Afin de remédier à cette situation, l'équipe de Parchemin espère à terme parvenir à remplacer une partie des subventions du PDLE et des aides de l'Etat pour les personnes en CES, toutes en voie de diminution, par des prestations de service aux frais des collectivités locales et à rendre ainsi moins précaires les statuts des employés.

Formation de "Responsable d'entreprise rurale"

| | |
|-------------------|---|
| SITE | Ifad Ganges - Peuple et Culture Languedoc-Roussillon (association initiatrice) |
| OBJET | Accompagnement de créateurs d'activité économique Stage de formation de 14 semaines dont l'objectif est de structurer le projet professionnel des stagiaires, de les orienter et de les accompagner dans leur démarche |
| PUBLICS CONCERNÉS | Chômeurs de longue durée ayant une idée ou un projet d'installation en milieu rural |
| FINANCEMENTS | Plan Départemental d'Insertion (Conseil général) DDTE Fonds Social Européen (Programme de Développement des Zones Rurales) |
| CONTACT | Jean AUTEROCHE Ifad Ganges Maison de l'Entreprise Place Jules Ferry 34190 Ganges Tél : 04 67 73 64 05 - Fax : 04 67 73 58 83 |

Carte d'identité

Contexte général

• Un contexte économique et démographique particulier

Le bassin de Ganges s'étend sur sept cents hectares, au cœur de la Région Languedoc-Roussillon. Il est encadré de montagnes mais la Vallée de l'Hérault offre une voie naturelle pour relier la plaine languedocienne et le Massif Central.

Le secteur agricole y est peu important, Ganges ayant surtout une importante histoire industrielle puisqu'elle eut la suprématie de la production de bas de soie. En déclin depuis la seconde moitié du siècle, la ville compte aujourd'hui de nombreux chômeurs. Entre 1982 et 1990, on a assisté à une augmentation de 22% du nombre de demandeurs d'emploi. Les femmes sont les plus touchées ainsi que les personnes entre 24 et 49 ans.

Cependant, on observe également une évolution démographique : 60% des communes rurales connaissent une balance migratoire positive entre 1982 et 1990 alors qu'un tiers des territoires ruraux ont une dépopulation accrue.

Globalement sur cette période, le taux de croissance de la population rurale est de 0,83% par an contre 0,5% pour la moyenne nationale.

• L'Ifad de Ganges : une démarche pour l'insertion, la formation et le développement

L'Ifad se considère comme l'un des acteurs de la vie économique du bassin de Ganges. Son but est de contribuer à pallier la déstructuration du monde rural, en développant ses potentialités.

Il intervient dans le domaine de la formation auprès d'un public faiblement qualifié :

- formations qualifiantes (BEP, CAP, Bac) ou préqualifiantes dans le domaine sanitaire et social et le secteur tertiaire (vente, bureautique, informatique) ;
- formations de (re)mobilisation pour jeunes et adultes centrées sur le projet de vie et le projet professionnel ;
- accompagnement de créateurs de projets économiques ou de personnes à la recherche d'un emploi.

Installé dans les locaux de la Maison de l'Entreprise de Ganges, à l'instar de la chambre de commerce, de la PAIO, de l'Agence Locale pour l'Emploi et de la Charte intercommunale, l'Ifad de Ganges occupe une place de carrefour pour nombre de porteurs de projets à la recherche de documentation, d'aides financières ou de conseils.

Origines et mise en place

① Une approche particulière de l'insertion

L'insertion par le travail constitue la finalité de l'action menée par l'Ifad de Ganges directement auprès d'un public : il s'agit d'armer les personnes pour les amener vers l'emploi, que celui-ci passe par la création d'une activité ou par une recherche sur le marché de l'emploi. L'insertion sociale est considérée comme un moyen, un préalable à l'insertion professionnelle. L'Ifad utilise donc la **formation professionnelle** comme principal outil de l'insertion.

Compte tenu de la complexité du marché de l'emploi, l'Ifad englobe ses actions de formation dans une démarche globale :

- **travail sur l'environnement économique** : implication des chambres consulaires, des collectivités locales, des partenaires financiers dans le suivi des stagiaires et la mise en œuvre de formations, création de réseaux d'employeurs, recherche avec les réseaux ruraux et éducatifs sur les possibilités de validation de compétences spécifiques...

- **développement d'une pédagogie axée sur le projet** des personnes en insertion, intégrant les différentes dimensions de la dynamique personnelle : projet professionnel mais aussi projet de vie. Le choix de créer une activité en milieu rural ou simplement d'y vivre correspond souvent à un choix de vie dont l'activité n'est qu'une composante. Pour harmoniser projet professionnel et projet de vie, l'Ifad met en place des sessions de travail autobiographique du type "Histoire de vie" (voir la note consacrée à cette méthode page 34).

② Emergence du projet de formation "Responsable d'entreprise rurale"

L'équipe de l'Ifad de Ganges constate que les mouvements migratoires évoqués plus haut font apparaître d'une part des besoins nouveaux dans les zones en croissance donc des opportunités de création d'emplois, et d'autre part, imposent la recherche de moyens pour inverser la perte de population dans les territoires en déclin.

Elle estime qu'en milieu rural il existe un public disponible pour créer son propre emploi. Ce sont d'une part des ruraux qui préfèrent rester à la campagne plutôt que de partir chômer en ville, vivant de petits travaux dans l'attente de pouvoir stabiliser leur situation. Ce sont d'autre part des urbains cherchant à la campagne un moyen de subsistance et un mode de vie différent.

Beaucoup de ces personnes cherchent à développer une activité polymorphe, souvent familiale, associant travail agricole, artisanat, services tels que petit secrétariat, animation-loisirs, hébergement, restauration à la ferme, etc..

Enfin, l'équipe de l'Ifad a pu observer auprès d'un public demandeur d'emploi de longue durée que de nombreuses personnes avaient un projet d'installation à caractère économique (artisanat, loisirs, services, agriculture...)

Mais la problématique essentielle réside dans le fait que ces personnes n'arrivent pas à structurer, ni à budgétiser et finaliser leur projet.

C'est en s'appuyant sur ces constats que l'Ifad de Ganges a mis en place **une action spécifique d'insertion par l'économique** : les stages de formation intitulés "Responsable d'entreprise rurale".

Le terme d'"entrepreneur rural" désigne ces personnes aux multiples projets et activités, fragmentant leur capacité de production pour répondre aux besoins saisonniers des secteurs agricole et secondaire.

Description de la formation

① Publics concernés par l'action

- Cette formation s'adresse à **tout public chômeur de longue durée ayant une idée ou un projet d'installation**. Elle a pour but de structurer le projet professionnel des stagiaires afin de les orienter et de les accompagner dans leur démarche.

Les personnes ayant un projet à base agricole sont accompagnées vers la présentation d'un Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA).

A ce propos, l'Ifad de Ganges fait partie d'un groupe de travail national qui désire adapter le référentiel du BP REA au nouveau métier d'"entrepreneur rural".

- Les stagiaires sont recrutés en collaboration avec l'Agence Locale pour l'Emploi, principalement en fonction de leurs motivations.

② Fonctionnement de la formation

- La formation se déroule **en groupe d'une quinzaine de personnes, pendant 14 semaines** et s'articule en deux temps :

- une phase de **confrontation du "projet idéal" à la réalité économique** et aux capacités de mise en œuvre de la personne. Au cours de cette étape, les stagiaires alternent cours de gestion, d'informatique, découverte de l'environnement économique, connaissance de soi et stages en entreprises. Il sont ainsi amenés à élaborer une étude de faisabilité de leur projet.

- en fin de parcours, une phase de **bilan et d'évaluation du projet** en collaboration avec des partenaires économiques locaux. A cette occasion un chéquier-conseil est attribué aux stagiaires. Il correspond aux besoins nécessaires pour mener à bien l'insertion professionnelle et définit aussi bien le nombre d'heures que le contenu des formations complémentaires à poursuivre.

A l'issue de cette formation est prévue une phase d'accompagnement individualisé vers la création d'activité ou bien vers l'emploi (300 heures mutualisées). Chaque stagiaire en bénéficie en fonction de ses besoins.

Enfin, l'Ifad continue après la fin du stage à accompagner les stagiaires sur des démarches diverses : inscription à la Chambre de Commerce et d'Industrie, élaboration de courriers, dossier ACCRE, accès au libre-service informatique, conseils techniques, etc.

Toute la formation se déroule en alternance grâce au partenariat noué avec un réseau d'entreprises rurales (390 heures au cours de la première partie de la formation).

③ Ressources et partenaires mobilisés

• Les partenaires financiers

Les financeurs de cette action sont :

- les Conseils généraux de l'Hérault et du Gard (Ganges est à la convergence de l'Hérault et du Gard et regroupe une population des deux départements) dans le cadre du Programme Départemental pour l'Insertion (PDI) ;

- les Directions Départementales du Travail et de l'Emploi (DDTE) de l'Hérault et du Gard ;

- le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme de Développement des Zones Rurales.

Sur le budget de la session 1995-1996, 50% des ressources proviennent de la DDTE du Gard, 25% du PDI de l'Hérault et 25% du PDI du Gard.

• **Les autres partenariats**

Cette action mobilise de nombreux partenaires :

- l'Agence Locale pour l'Emploi ;
- la Charte Intercommunale ;
- des représentants d'établissements financiers ;
- les chambres consulaires ;
- le réseau rural de Peuple et Culture, en particulier les CFPPA du Pradel (Ardèche) et de Florac (Lozère) ;
- les travailleurs sociaux, en particulier les assistantes sociales impliquées dans le suivi de personnes bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion ;
- le réseau d'anciens stagiaires de l'Ifad créateurs de leur activité...

Ces partenaires sont en permanence associés à la démarche, que ce soit au niveau du recrutement, de l'accueil de stagiaires en entreprise, de la validation d'acquis, de l'orientation et du bilan, du suivi personnel pendant et après la formation.

Accompagnement et démarche pédagogique

① L'équipe de formateurs

Elle est composée de cinq formateurs associant des compétences en économie, en informatique et gestion, en développement local, en psychologie et en marketing. Une partie d'entre eux habite en zone rurale et y a développé une activité (activité artistique, culturelle, agricole...).

Le responsable de l'Ifad occupe également une fonction de formateur auprès des (futurs) responsables d'entreprise rurale.

② L'accompagnement et la démarche pédagogique

Directement inspirée des traditions de l'éducation populaire, la pédagogie s'adresse à des adultes, citoyens, acteurs ou futurs acteurs du développement local.

Elle est active, c'est-à-dire qu'elle cherche à placer les stagiaires dans le rôle d'acteur de leur propre développement. C'est pourquoi elle est basée sur la notion de projet individuel. C'est pourquoi aussi les stagiaires participent au bout de quelques mois à la définition de leur programme de formation.

Elle s'ancre dans la réalité sociale et économique locale en favorisant un aller et retour permanent entre les acteurs locaux (banquiers, chefs d'entreprises artisanales, agricoles, associatives ou industrielles...) et les stagiaires.

Elle alterne dynamique collective (premier temps de la formation) et **individua-**
lisation des trajectoires. Dans tous les cas les formateurs sont aussi des conseillers qui amènent sans cesse les stagiaires à élucider leurs idées, à clarifier et organiser leurs démarches.

Le premier temps de la formation est à ce titre une sorte de travail de désillusion pour certains porteurs de projets, de renforcement de la démarche pour d'autres. Mais une personne continue à être accueillie, conseillée et orientée après le constat que son projet ne sera pas poursuivi par manque de réalisme ou de capacité de la personne à le porter.

Cette pédagogie fondée sur une connaissance approfondie de la vie locale et des besoins évolutifs des stagiaires n'aurait sans doute pas cet impact si l'équipe de formation et d'accompagnement n'était elle-même fortement impliquée dans la démarche.

Le responsable de la structure affine sa connaissance des stagiaires en intervenant en formation. Il n'hésite pas dans ces cas-là à alterner la transmission de savoirs théoriques (sur les statuts de l'entreprise privée et des associations) et des prises de positions plus personnelles sur le sens des démarches qui lient projet de vie et projet personnel.

Les autres membres de l'équipe s'impliquent également dans l'accompagnement des personnes au-delà de leur stricte fonction pédagogique.

Résultats de l'action

- **Les résultats 95**

Les 10 stagiaires de la précédente formation ont à ce jour les statuts suivants :

- 2 pluriactifs agricoles,
- 1 artisan multi-services,
- 1 gérant de boulangerie-salon de thé,
- 1 secrétaire à la CCI de Ganges,
- 1 responsable de galerie d'art,
- 4 demandeurs d'emploi.

- Ces personnes étaient chômeurs d'une durée comprise entre 12 à 36 mois ou bénéficiaires du RMI. Trois au départ étaient porteurs d'un projet, sept avaient seulement une idée de projet. C'est parmi ceux-ci que l'on retrouve les personnes qui ont abandonné leur projet.

Ces résultats soulignent l'importance du recrutement. Celui-ci doit tenir compte dès le départ des capacités des stagiaires à différencier idée et projet, rêve et réalité, à avoir conscience de leurs possibilités. Sans quoi le stage peut être perçu comme une intervention "magique" qui va transformer le désir en réalité. Or l'assiduité n'est pas la seule condition de la réussite du porteur de projet.

On peut dire que le stage fonctionne dans un premier temps comme un "révélateur" du réalisme des projets mais que le recrutement peut permettre de mieux cibler en amont les stagiaires.

La nécessité d'accorder un temps relativement long à la démarche est également apparu comme un élément clé.

- La formation a en outre eu un impact sur l'insertion sociale des personnes, élément plus difficilement évaluable mais indissociable du travail d'accompagnement réalisé (amélioration de la mobilité, de l'habitat, de la santé...).

Conditions de reproduction : leviers et freins

❶ Conditions favorables à la réussite de ce type d'action

Il apparaît à l'analyse que certaines conditions sont à respecter pour optimiser les chances d'insertion par l'économique des personnes engagées dans ce type de démarche :

- un ancrage de la structure d'accueil et de formation dans la réalité économique locale ;
- une collaboration efficace avec les partenaires du suivi social ;
- un recrutement tenant compte de la capacité des personnes à affronter la réalité et à prendre en compte leur environnement ;
- une reconnaissance des démarches individuelles par les acteurs locaux et par une validation diplômante ;

- une pédagogie alternant groupe et individu, personnalisée, intégrant la dynamique globale de la personne dans l'élaboration du projet professionnel ;
- une mise à disposition permanente de matériel d'édition et de communication, un pôle d'écoute ;
- la capacité à travailler avec un public en marge des dispositifs existant pour l'accompagnement de projet (utilisation de critères de recrutement différents de ceux auxquels ont recours par exemple les chambres consulaires).

Cette action s'est organisée de surcroît pour répondre aux particularités des demandeurs d'emploi en milieu rural, dont la survie dépend souvent de leur capacité à développer de la pluriactivité.

② Un outil pédagogique pertinent : le module "histoires de vie"

Depuis la session qui a débuté en septembre 1996, l'Ifad met en place un module "histoires de vie" destiné à permettre au stagiaire de s'approprier son passé, de mieux valoriser ses acquis et donc d'évaluer ses potentialités pour mettre en œuvre son projet.

Il existe un courant de recherches et de pratiques sur l'utilisation des récits de vie, des biographies en formation des adultes. Il apparaît que la rédaction, l'exposé devant un groupe et l'analyse de sa trajectoire de vie ont un impact sur la manière dont la personne concernée se représente ses capacités, ses compétences, ses goûts et aspirations, ses réalisations et ses échecs. Cette prise de recul critique présente un intérêt majeur pour des personnes en phase de bilan et d'orientation. Elle permet d'ouvrir des perspectives pour l'élaboration d'un projet de vie ou plus spécifiquement d'un projet professionnel en accord avec les motivations profondes. De nombreuses approches existent. Certaines proposent de constituer un "portefeuille de compétences", d'autres de simplement recueillir "le récit de vie", d'autres encore de produire des "autobiographies". Les démarches "histoires de vie" désignent une pratique qui amène l'individu à préparer individuellement un support (écrit, visuel, audio...) pour présenter devant un groupe de travail sa trajectoire de vie ou un épisode de sa vie. Le groupe l'aide ensuite à repérer en quoi cette expérience est à la fois unique et le fruit d'une histoire sociale. Il est possible à partir de là de travailler ses choix professionnels.

Considérées au départ avec méfiance de par la proximité qu'elles induisent avec l'intimité des personnes, ces approches sont de plus en plus reconnues et utilisées par les institutions éducatives : CAFOC (Centres académiques de formation continue), universités, centres de formation pour adultes, etc..

Pour en savoir plus sur les "histoires de vie" et/ou prendre des contacts :

- **ASIHVIF** (Association internationale des histoires de vie en formation)

Revue *Education permanente*, 16 rue Bertholet, 94110 Arcueil, tél : 01 46 63 94 70

- **Collection "Histoires de vie" de Peuple et Culture**

108-110 rue Saint Maur, 75011 Paris, tél : 01 49 29 42 80.

Accompagnement de porteurs d'activité économique

| | |
|-------------------|--|
| SITE | Ifad Lodève - Peuple et Culture Languedoc-Roussillon (association initiatrice) |
| OBJET | Accompagnement de porteurs de projet dans la création de leur activité économique Sous forme d'entretiens individuels, action qui vise à - assurer une fonction de médiation entre des porteurs de projet et l'environnement économique lié à la création d'activité - contribuer au développement économique d'un territoire rural. |
| PUBLICS CONCERNÉS | Bénéficiaires du RMI désirant créer une activité économique |
| FINANCEMENTS | Conseil général de l'Hérault (convention annuelle) |
| CONTACT | Jean-Pierre DARGAUD Ifad Lodève 10 bis, rue de la Sous-Préfecture 34700 Lodève Tél : 04 67 44 10 66 - Fax : 04 67 44 25 12 |

Carte d'identité

Contexte général

- L'Ifad est implanté depuis 1986 dans un territoire rural de l'Hérault particulièrement dévitalisé ; il intervient sur les communes de Lodève et Gignac :

- **Lodève** compte 7.700 habitants, les taux de chômage et de bénéficiaires du RMI s'élèvent respectivement à 20% et 31,4% de la population ; le tissu économique est composé essentiellement d'artisans et de PME à structure familiale.

- **Gignac**, avec ses 3.500 habitants, compte 18% de chômeurs et 31,4% de bénéficiaires du RMI ; là aussi, les PME et entreprises artisanales constituent la majorité de l'activité mais celle-ci est plus dynamique qu'en Lodévois du fait de la proximité de Montpellier.

Le Lodévois, territoire enclavé et difficile d'accès, connaît donc une situation de l'emploi particulièrement dégradée, accentuée par les disparitions successives de l'industrie du textile et, plus récemment, de l'exploitation des mines d'uranium. La population se caractérise par une forte proportion de jeunes, faiblement qualifiés, et compte 30% de Réfugiés Originaires du Nord de l'Afrique.

Pour faire face à cette situation pour le moins défavorable, les pouvoirs publics ont mis en place de nombreux dispositifs destinés à financer des actions d'insertion sociale et professionnelle. Ces financements ouvrent des possibilités d'action et d'intervention pour des organismes tels que l'Ifad Lodève.

- En fonction des besoins locaux et des programmes proposés par ses partenaires, l'Ifad a orienté et structuré ses actions autour de deux axes, l'insertion et la formation, essentiellement pour des publics de bas niveau de qualification.

- Dans le champ de la **formation**, l'Ifad mène des actions de formation préqualifiante (métiers du tertiaire) et de qualification sociale à travers un travail sur la remobilisation et le projet professionnel.

- Les **actions d'insertion** concernent le suivi d'une moyenne de 70 bénéficiaires du RMI par an : accompagnement de ces personnes dans leur parcours d'insertion (remobilisation, bilan-orientation, aide à la recherche d'emploi...) ou aide à la création d'activités économiques.

Par ailleurs, a été mise en place à Lodève, dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité, une **cellule d'insertion sociale et professionnelle** qui accueille un public, essentiellement composé de jeunes en marge des dispositifs existants, et l'accompagne dans ses démarches administratives, de formation et de recherche d'emploi.

Présentation de l'action d'accompagnement

① Des actions d'insertion centrées sur l'individu et le territoire

L'Ifad est dirigé par Jean-Pierre Dargaud, formateur et éducateur spécialisé.

En fonction de sa personnalité et du territoire rural qui requiert un mode d'approche spécifique, les actions d'insertion de l'Ifad Lodève sont marquées par :

- **un travail de proximité**, inscrit sur le long terme et qui tient compte de la place privilégiée accordée par les acteurs locaux au relationnel et aux procédures informelles ;
 - **une absence d'a priori et de considérations normatives** à l'égard de l'insertion ; les modes de vie et les formes de travail évoluent, être inséré aujourd'hui, a fortiori en milieu rural, ne signifie plus nécessairement avoir un "emploi à durée indéterminée à plein temps" ; d'autres formes de travail, d'économie et d'insertion sont en émergence, l'Ifad prend en compte ces conceptions hybrides ;
 - **le respect de parcours spécifiques** : il n'y a pas de voie unique qui mène à l'insertion, chacun, en fonction de son histoire et de ses valeurs, doit pouvoir trouver son propre projet de vie ; l'Ifad privilégie la logique du chemin de traverse plutôt que celle des chemins balisés.
- Ces actions cherchent donc à concilier et articuler le parcours individuel et l'ancrage dans un territoire.

Notons également que J.P. Dargaud fait preuve d'un fort investissement personnel dans les actions d'insertion qu'il dirige, dépassant souvent, quantitativement et qualitativement, leur cadre formel : le suivi tend à être globalisant et se prolonge au-delà de l'accueil de la personne dans le cadre de la convention.

② Mise en place, objectifs et fonctionnement de l'action

Dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil général, l'Ifad s'est vu confier en juillet 1993 une mission d'accompagnement de projets d'activités économiques portés par des bénéficiaires du RMI.

Suivis par une assistante sociale, les bénéficiaires du RMI sont orientés vers l'Ifad lorsqu'ils déterminent la création d'activité économique comme la priorité de leur "contrat d'insertion". Une convention est alors passée qui permet à ces personnes, sans les y contraindre, de bénéficier du soutien et de l'accompagnement de l'Ifad.

L'Ifad constitue donc un lieu d'accueil et de compétences qui doit permettre à ces personnes de préciser leur projet, d'avoir un soutien, des conseils et des appuis dans leurs démarches de création d'activité.

L'accompagnement de projet de création d'activité économique vise à :

- assurer une fonction de médiation entre le porteur de projet et l'environnement économique lié à la création d'activité ;
- donner aux porteurs les moyens de mener, de manière autonome et responsable, leur projet et de créer leur propre emploi ;
- contribuer, à travers la création d'une activité économique inscrite dans son environnement, à combler la carence ou l'absence d'un service et participer de ce fait au développement du territoire.

Concrètement, l'accompagnement prend la forme d'un suivi individualisé à raison d'un entretien par semaine environ, sur une période d'un an en moyenne. Connaître la personne porteuse, clarifier sa demande puis déterminer les différentes phases de mise en œuvre du projet constituent les étapes de l'accompagnement de l'Ifad. L'entretien individuel est complété, en fonction des besoins, par des interventions techniques sur l'étude de marché, la gestion et la comptabilité.

③ Publics concernés par l'action

Depuis le démarrage de la convention, 30 bénéficiaires du RMI désirant créer leur activité économique ont été accueillis par l'Ifad Lodève, dont 15 sur l'année 1995-96.

- Concernant le **profil**, la moyenne d'âge du public est de 40 ans, il est composé d'une majorité d'hommes dont le degré de formation se situe le plus souvent au niveau du CAP. Les **motivations** liées à la création d'activité économique sont fondées prioritairement sur l'obtention d'un travail et de moyens de gagner sa vie. La volonté d'être son propre patron joue également, de même que le choix d'une activité ou d'un métier que l'on aime et/ou d'un domaine dans lequel on a acquis une expérience.

Les éléments qui peuvent constituer des **freins** à la création sont les problèmes financiers (l'absence de fonds propres), la difficulté à se projeter dans l'avenir (qui est la conséquence de problèmes sociaux et/ou psychologiques) et la faiblesse du niveau scolaire ou de qualification.

Par ailleurs, certains bénéficiaires ont "banalisé" leur situation de RMIste et, bien que dans une situation économique difficile et précaire, sont parvenus, dans bien des cas, à créer un équilibre - instable - social et financier. Cet état de fait provoque des comportements de fuite ou de résistance à l'égard de l'insertion sociale et professionnelle.

- Le **recrutement** des personnes se fait par l'intermédiaire des assistantes sociales qui suivent les bénéficiaires du RMI.

④ Ressources et partenaires mobilisés

L'action est exclusivement financée par le **Conseil général** dans le cadre d'une convention annuelle, renégociée chaque année en fonction du nombre de personnes touchées et du bilan de l'action précédente. Depuis 1993, l'Ifad a obtenu 80.000 francs par an pour suivre 8 personnes. Au cours de l'année 1995-96, la réalité a largement dépassé les prévisions puisque 15 personnes ont été accueillies ; l'Ifad entend donc accroître son volume de financement pour la prochaine session.

L'Ifad peut mener cette action à l'aide d'une subvention unique émanant du Conseil général dans la mesure où le budget départemental consacré à des actions d'insertion est conséquent et où le département de l'Hérault a mis l'accent sur des actions d'insertion par l'économie concernant l'accompagnement des bénéficiaires du RMI. Notons également que le Fonds Social Européen est un partenaire financier important du Conseil général.

L'Ifad travaille en étroite collaboration avec les **assistantes sociales** chargées de suivre les bénéficiaires du RMI, une collaboration fructueuse caractérisée par des aller-retour réguliers concernant l'évolution et le parcours des personnes accueillies.

Il tente également de développer des liens avec les **acteurs économiques** locaux, employeurs potentiels du public en insertion.

Accompagnement et démarche pédagogique

① Un accompagnement personnalisé

La spécificité de la démarche de l'Ifad Lodève réside dans la manière d'appréhender le couple individu-projet. L'accompagnement ne s'appuie sur aucun modèle d'insertion prédéterminé, il est marqué par une approche inconditionnelle, exempte de tout jugement ou a priori à l'égard du porteur comme du projet. Les normes socio-économiques ou administratives habituelles ne sont pas un critère de renoncement au projet, de même que l'individu porteur est pris avec sa culture et son histoire particulière ; le projet et les démarches sont adaptées à la personne et non le contraire.

Parmi les personnes accueillies dans le cadre de cette action, l'Ifad a repéré deux profils de porteurs de projet :

- les premiers ont un projet relativement bien déterminé, ils ont une expérience de l'activité qu'ils souhaitent créer et sont motivés ; pour eux, le suivi consiste essentiellement à l'accompagnement des démarches administratives et techniques liées à la création ;
- les autres sont beaucoup plus éloignés de l'emploi, leur projet est flou, voire inexistant, il masque parfois des problèmes psychologiques et sociaux importants ; ici, l'accompagnement nécessite dans un premier temps de lever ces difficultés, de remobiliser la personne pour qu'elle se situe dans une dynamique positive à l'égard de son projet.

La démarche pédagogique est donc adaptée au profil de l'individu. L'équipe pédagogique est composée d'un(e) psycho-sociologue et d'un formateur-développeur spécialisé dans le monde économique. L'accompagnement est effectué par l'une ou l'autre personne en fonction des besoins de l'individu et du stade auquel il se situe dans son projet.

② Une démarche progressive

- La première étape de l'accompagnement est centrée sur **la connaissance de la personne, fondée sur la méthode de l'histoire de vie, et la clarification de son projet.** Partant du principe qu'on ne peut créer à la place d'autrui la motivation ou l'engagement, il s'agit de travailler sur les conditions de leur émergence et/ou de leur maturation :
 - prendre conscience des handicaps (d'ordre psychologique, social, administratif), des résistances vis-à-vis de l'insertion et trouver des solutions adaptées ; l'accompagnement psycho-social est orienté vers la reconstruction identitaire, la reprise de confiance en soi et la capacité à mobiliser une énergie ;
 - mettre le porteur de projet dans un état de questionnement par rapport à son projet personnel et professionnel de manière à le clarifier.

- Une fois seulement que le projet d'activité est clarifié et qu'il s'inscrit en cohérence avec le projet personnel de l'individu, **la faisabilité du projet et les démarches administratives** sont envisagées.

A ce stade, le rôle de l'Ifad consiste à impulser et appuyer l'ensemble des démarches : mise en œuvre d'une étude de marché afin de mesurer la viabilité de l'activité, choix du statut juridique, mise à plat des ressources et du matériel nécessaires, élaboration d'un budget prévisionnel, montage éventuel d'un dossier d'aide à la création d'entreprise.

Des formations techniques (gestion, comptabilité...) sont proposées en complémentarité de l'accompagnement et des sessions collectives regroupant les porteurs qui présentent des projets en certains points similaires sont effectuées ponctuellement.

Au-delà de son appui technique, l'Ifad joue ici un rôle de soutien psychologique et moral fondamental pour le porteur de projet.

Sur l'axe formation, l'Ifad encourage également le porteur à déterminer les compétences qu'il lui serait nécessaire d'acquérir dans le cadre de son activité et à entreprendre des recherches en termes de formation. Cependant, le dispositif de l'Hérault pour les RMIstes se caractérise par le mono-suivi, c'est-à-dire que le "contrat d'insertion" ne peut comporter qu'une seule priorité qui détermine l'orientation de la personne vers un service unique. Il est donc difficile pour un porteur de projet de se voir financer une formation, même étroitement liée à l'activité qu'il souhaite créer. Cette difficulté peut constituer un frein à la mise en place du projet.

⑥ L'autonomisation au centre du parcours d'insertion

L'axe central de l'accompagnement se fonde sur une conception de l'individu acteur de son processus d'insertion, l'autonomie étant considérée comme le maillon essentiel à tout processus d'insertion.

L'Ifad ne définit jamais le projet à la place de la personne mais construit un mode relationnel qui tend à l'impliquer et la responsabiliser dans le processus de création du projet. Cette démarche se traduit par un **contrat d'objectifs par paliers successifs**, en termes de recherche d'information, de contacts à prendre, de démarches à entreprendre..., que le porteur de projet détermine et s'engage à réaliser.

La démarche du formateur se caractérise alors par une écoute attentive, une disponibilité qui doit amener le porteur à déterminer, par lui-même, son projet de vie dans lequel le projet économique vient s'inscrire.

Finalement, l'accompagnement peut aussi bien conduire à monter son projet qu'à l'abandonner au profit d'une recherche d'emploi, l'objectif étant que l'individu parvienne à l'autonomie dans ses choix personnels, sociaux et professionnels.

⑦ Le triangle individu, projet, territoire

L'Ifad place la création d'activité économique à l'intersection de deux logiques : celle de l'individu et celle du territoire. Ainsi, le projet économique doit être véritablement porté par l'individu, être en harmonie avec son projet de vie ; il doit dans le même temps s'inscrire en cohérence avec le territoire. L'Ifad met donc l'accent sur l'analyse du territoire et des interactions du projet avec les acteurs locaux.

La création d'activité économique ne peut être dissociée du développement local, elle doit permettre de répondre à une demande ou un besoin en même temps qu'elle crée de l'emploi. L'Ifad poursuit donc, de front, le double objectif d'insertion par l'économique et de développement local

- en encourageant les projets individuels et en favorisant l'innovation ;
- au travers d'un travail de partenariat local et de mise en réseau entre les collectivités locales, les acteurs économiques et les partenaires sociaux.

Résultats de l'action

① Effets sur la création d'activités

Le bilan effectué fin 95 sur les 18 personnes accueillies jusqu'à cette date a mis en évidence des résultats satisfaisants en termes de création d'activité.

- Alors qu'en début d'accueil, la moitié des bénéficiaires a une idée vague de projet et l'autre moitié une idée cernée, après une année de suivi, 2 personnes n'ont toujours qu'une idée vague de leur projet alors que 10 en ont une idée cernée et 6 une idée avancée. Le temps moyen de maturation du projet, de l'idée à la réalisation, est d'un an.

- **Sur ces 18 bénéficiaires, 15 ont créé leur activité.** Parmi eux, 11 ont sollicité une demande d'Aide à la Création d'Entreprise et 9 d'entre elles l'ont obtenue. Le statut juridique de l'activité est, dans la majorité des cas, celui d'une entreprise individuelle.

- Concernant le **type d'activités créées**, sur les 15, on en trouve :
 - 7 dans le commerce (taxi, agence immobilière, restauration de meubles, vente et location de vélos, vente de produits locaux, atelier de couture...);
 - 3 dans la restauration (pizzeria ambulante, restauration pour groupes...);
 - 3 dans le secteur artistique (marionnettes, objets décoratifs...);
 - 2 dans la prestation de services (accueil gîte, halte-garderie).

- Les **facteurs qui apparaissent comme favorables** à la création d'activité sont la détermination, l'absence de problèmes majeurs ou de handicaps sociaux importants, la présence d'un entourage familial, le niveau de formation et l'expérience professionnelle du secteur d'activité choisi ainsi que l'inscription de l'activité en cohérence avec son environnement.

Il faut cependant noter que le cadre de l'accompagnement de projet tel qu'il est structuré par cette convention est très souple : la fréquence des entretiens est définie au cas par cas, les bénéficiaires ne sont soumis à aucune obligation, ni en termes de présence aux convocations de l'Ifad, ni du point de vue de la création de l'activité. De ce fait, il s'opère en quelque sorte une sélection naturelle : seules les personnes motivées suivent les entretiens avec assiduité.

② Effets en termes d'accompagnement psycho-social

L'action de l'Ifad est centrée sur l'accompagnement à la création d'activité économique mais, dans la réalité, elle comporte un volet d'accompagnement psycho-social, sans que celui-ci soit nécessairement identifié comme tel. Par la régularité de l'accueil, la proximité avec la personne, la démarche personnalisée, la disponibilité et les qualifications de l'équipe pédagogique, l'Ifad contribue donc à **prévenir l'exclusion** et à jouer un **rôle de veille sociale** très important.

Conditions de reproduction : freins et leviers

① Une démarche pédagogique innovante

L'action de l'Ifad, contrairement à d'autres organismes de formation qui pratiquent l'accompagnement de projet, ne se limite pas au strict appui technique à la création d'activité. Des aspects complémentaires, qui tendent à articuler projet professionnel et projet de vie, sont en jeu : le respect du projet des personnes même s'il s'écarte des normes sociales, la prise en compte de l'équilibre psychologique et social, le soutien moral des personnes dans la mise en œuvre de leur projet ainsi qu'une démarche pédagogique orientée vers l'autonomisation et la responsabilisation qui peut s'apparenter à un processus d'aide à l'autoformation. Ces éléments fondent l'originalité et le caractère innovant de la démarche et constituent des leviers de l'accompagnement de projets économiques.

② L'articulation entre insertion et développement du territoire

La démarche de l'Ifad articule insertion et développement du territoire au sein d'une dynamique interactive : la création d'activité économique doit participer au développement économique du territoire et celui-ci contribuer à insérer la population de ce territoire.

Malgré la tentative de faire évoluer le territoire, l'Ifad se heurte à un contexte socio-politique défavorable.

Le fait que le département mette l'accent sur la création d'activité économique comme facteur d'insertion des titulaires du RMI donne à des structures telles que l'Ifad les moyens de mettre en œuvre des actions d'accompagnement de projet et constitue de ce fait un atout essentiel.

Mais, par ailleurs, le développement économique et social du territoire, au-delà des actions isolées du type de celles de l'Ifad, doit reposer sur un projet structuré et structurant passant par une coordination concertée de tous les acteurs locaux.

Le département souffre de l'absence d'un tel projet. Les logiques sectorielles, le manque de dynamisme des acteurs locaux, la prise avec la morosité ambiante, l'absence de structures de concertation et de coordination constituent un frein au développement et, par conséquent, à l'insertion. Ce frein est d'autant plus fort que ce territoire "en déprime" a tendance à se replier sur lui-même : chaque structure pense à sa propre logique et non à une logique globale, consensuelle et décloisonnée.

Projet de snack d'insertion à Fontbouillant

| | |
|--------------------------------------|--|
| SITE | Peuple et Culture Allier |
| OBJET | Projet de snack d'insertion dans le quartier de Fontbouillant Sous forme d'une entreprise d'insertion, ce projet de snack vise à : <ul style="list-style-type: none">- créer des emplois de proximité, former et insérer des personnes en difficulté- pallier la désertification d'un quartier et, en dotant le snack d'une salle de jeux et d'un espace de concert, créer un lieu de rencontre pour les habitants. |
| PUBLICS CONCERNÉS | Bénéficiaires du RMI |
| FINANCEMENTS (SOLLICITÉS) | DDTEFP (postes en insertion) DDASS PACT Urbain Conseils général et régional (démarrage de l'activité) |
| CONTACT | Malik TAIAR Peuple et Culture Allier BP 422 03107 Montluçon Cedex Tél : 04 70 03 94 07 - Fax : 04 70 28 54 44 |

Carte d'identité

Contexte général

- **Montluçon** était une ville fortement industrialisée, aujourd'hui touchée de plein fouet par la crise du secteur secondaire.

- **Peuple et Culture Allier** y occupe les locaux vitrés d'un ancien magasin, au rez-de-chaussée du centre commercial plus ou moins désaffecté du quartier de Fontbouillant.

Quartier d'habitats à loyers modérés, Fontbouillant regroupe une population diversifiée, comprenant 27% d'étrangers et un fort pourcentage de familles monoparentales, de demandeurs d'emploi bénéficiant ou non du Revenu Minimum d'Insertion.

Une permanence est assurée quotidiennement par l'animateur salarié ou par des bénévoles. Jeunes, femmes et hommes n'hésitent pas, en passant devant le local de l'association, à entrer, pour simplement dire bonjour, ou venir débrouiller une affaire de "papiers", ou demander de l'aide pour organiser une manifestation culturelle, ou chercher un boulot, un stage...

Peuple et Culture Allier est en effet connu de la population à la fois comme :

- **organisateur de loisirs pour les jeunes** : par exemple, des camps d'adolescents à l'étranger ;
- **pourvoyeur d'aide sociale**, en relais avec les assistantes sociales : par exemple des bons alimentaires ;

- **lieu d'appui à la recherche d'emploi et de stages de formation** ;

- **lieu de formation** : par exemple, remise à niveau en maths et français, histoire, géographie, pâtisserie...

Le local lui-même est prêté aux habitants de Fontbouillant en quête de lieu de convivialité.

- **L'action culturelle pour rapprocher centre-ville et périphéries urbaines**

Peuple et Culture Allier s'inscrit dans la tradition de l'éducation populaire qui privilégie les interventions globales à partir d'un territoire.

En particulier, il s'agit pour l'équipe de Montluçon de "lutter contre la désertification culturelle des zones périphériques".

Dans le souci de rapprocher périphérie et centre-ville, l'association a créé une manifestation musicale : le *Père Noël Noir*, festival mêlant professionnels et amateurs, musiques de tous genres, et porté par les habitants des quartiers périphériques.

Cette initiative rencontre toujours un fort succès et se voit reprise de plus en plus par les collectivités locales.

Dans le même état d'esprit, Peuple et Culture Allier a longtemps organisé des camps d'adolescents pendant les vacances, qui avaient pour but d'amener les jeunes à voyager et à rencontrer des populations d'origine culturelle et sociale différente (par exemple, un camp en Allemagne regroupant des professeurs de lycée et des jeunes du quartier de Fontbouillant).

Projet de snack d'insertion à Fontbouillant

Aujourd'hui, l'enjeu s'est déplacé vers le secteur économique : Peuple et Culture Allier cherche à utiliser la création d'activité économique à la fois comme levier pour l'insertion de personnes en difficulté et plus globalement pour pallier sur le quartier de Fontbouillant les conséquences de la désertification du centre commercial. "L'inexistence de lieu de vie et de rencontre (surtout pour les jeunes) amplifie la désolation sociale". C'est dans ce contexte qu'est né le projet que nous allons décrire ci-dessous.

❶ Objectifs et fonctionnement du snack

L'équipe de Peuple et Culture Allier a imaginé de créer une entreprise de restauration rapide dans le quartier afin de poursuivre les objectifs suivants :

- faire revivre le centre commercial et plus largement le quartier, en particulier créer des pôles de rencontre pour les jeunes ;
- créer des emplois de proximité ;
- former et faire rentrer de plain-pied dans le monde du travail des personnes vivant du Revenu Minimum d'Insertion.

Une étude de faisabilité est venue confirmer l'idée que la population du quartier est une cible intéressante pour une initiative de restauration rapide, à consommer sur place ou à emporter.

A partir de là, le projet s'est affiné : il s'agira d'un snack, doté d'une salle de jeux (billard, baby-foot, échecs) et capable d'accueillir ponctuellement des manifestations musicales.

Le statut sera celui d'une entreprise d'insertion, sous forme associative au départ, puis sous forme de SARL ou SA.

L'entreprise proposera un snack et des pâtisseries salées et sucrées fabriquées artisanalement sur place, des plats du jour classiques et d'origine étrangère, des boissons et de la confiserie, tous les articles pouvant être consommés sur place ou emportés.

❷ Postes en insertion

• Le personnel sera composé de quatre femmes seules bénéficiant du Revenu Minimum d'Insertion et d'un maître de stage.

Elles seront recrutées au départ parmi un groupe de femmes participant depuis plusieurs années aux activités de formation et d'insertion proposées par Peuple et Culture. Un certain nombre d'entre elles ont ainsi suivi des cours de remise à niveau, de connaissance de l'environnement et du monde actuel. Leurs compétences culinaires ayant été repérées, un atelier professionnel de cuisine a été mis en place, sous forme participative. A l'occasion de manifestations culturelles, ces femmes ont été amenées à prendre en charge la restauration de troupes d'artistes. L'expérience symboliquement la plus marquante aura été l'accueil de Khaled et de ses musiciens. Fortes de ces expériences, certaines envisagent aujourd'hui d'évoluer peu à peu vers une activité professionnelle. Elles suivent pas à pas la construction du projet d'entreprise d'insertion et certaines sont prêtes à y travailler.

La DDTE et la DDASS sont sollicitées pour participer aux frais de fonctionnement liés aux postes de travail des personnes en insertion.

Le PACT Urbain, le Conseil général et le Conseil régional sont eux sollicités comme partenaires pour l'investissement à une hauteur de 700.000 francs.

Accompagnement et démarche pédagogique

Peuple et Culture Allier est une petite équipe, portée par son permanent. Les projets y sont conçus pour être pris en charge par les personnes concernées. Dans ce sens, Peuple et Culture Allier se veut une plaque tournante pour les projets de développement, un lieu de promotion des initiatives locales s'adressant aux plus démunis.

L'insertion par l'économique n'y est pas une finalité en soi. L'approche économique s'articule comme on le voit bien avec l'exemple du snack avec une volonté de développement culturel et de rencontre des populations.

C'est ainsi que le formateur en pâtisserie est également batteur dans un groupe local et qu'il participe aux tentatives d'action culturelle sur le quartier.

- Dans le même état d'esprit mais dans un contexte différent, Peuple et Culture Allier envisage la mise en place d'une autre action d'insertion par l'économique : il s'agit d'un **projet de maraîchage dans une commune voisine.**

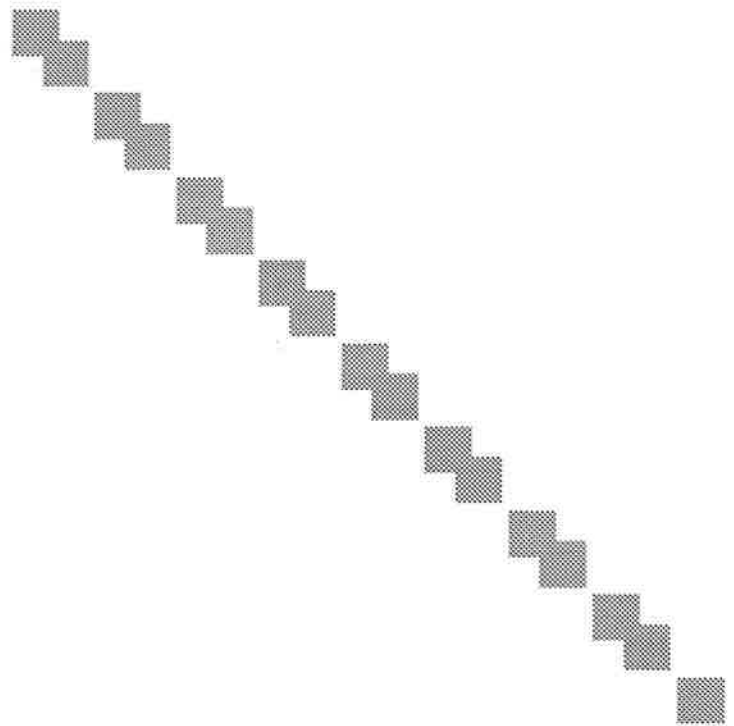
La commune de Vaux, voisine de Montluçon, propose de prêter des terrains communaux pour que des personnes en recherche d'emploi puissent y développer une activité de maraîchage.

A partir de là, Peuple et Culture Allier a imaginé une opération en plusieurs temps :

- une phase d'apprentissage du maraîchage, sous la houlette d'un formateur spécialisé. Phase essentielle pour une reprise de confiance en soi et en ses capacités de production et de réalisation.
- une phase ultérieure d'apprentissage de la vente des produits aux chaînes de distribution locales, phase d'ouverture sociale et professionnelle.



Analyse des actions observées



La philosophie de la démarche

L'insertion par l'économique au service des missions d'éducation populaire

L'éducation populaire peut rapidement se résumer par la triple volonté d'émancipation culturelle, de démocratisation des savoirs et de développement de la citoyenneté.

Si les associations d'éducation populaire en général, et l'Union Peuple et Culture en particulier, se sont mises dans les années 80 à développer des actions d'insertion, ce n'est pas par éthique ni seulement parce que l'existence de dispositifs publics d'insertion leur offrait une opportunité intéressante, mais bien en réponse à une situation économique et sociale, marquée par la montée du chômage et de l'exclusion, jugée inacceptable, et dans l'objectif d'éducation du citoyen qui leur est propre.

Ainsi, contrairement à d'autres structures pour lesquelles l'insertion par l'économique (ou la réappropriation d'un statut dans le champ économique) est une finalité en soi, pour Peuple et Culture, elle n'est qu'un moyen ou un des aspects d'une conception plus large des individus et de la société.

■ L'économique, un moyen dans un objectif plus large d'éducation du citoyen

Sur la base de cette philosophie et comme nous l'avons déjà évoqué en introduction de cette étude, l'insertion par l'économique, dans les réseaux de Peuple et Culture, est entendue au sens large ; par conséquent, l'économique ne représente qu'un maillon qui s'articule à d'autres formes d'insertion (sociale, professionnelle, culturelle) et s'inscrit dans un travail plus large d'éducation du citoyen. Ce travail intègre par exemple :

- le souci d'informer et de sensibiliser le citoyen aux problèmes de l'environnement dans le cadre de l'association de recyclage des déchets le Parchemin ;
- la volonté de développer la vie sociale et culturelle d'un quartier au restaurant le Bari à la Paillade ou en amont et en aval du projet de snack à Montluçon.

Défendre une vocation citoyenne, c'est aussi promouvoir l'accès de tous au processus d'insertion en particulier les plus exclus et les plus démunis. Il a en effet été noté que les actions d'insertion s'adressaient, dans la plupart des cas exposés, à un public présentant de grandes difficultés tant sociales que psychologiques, et parfois situé en marge des dispositifs existants.

■ L'action d'insertion, un élément dans un parcours

Les actions d'insertion par l'économique menées à Peuple et Culture sont multiformes et agissent de ce fait sur différents niveaux de l'évolution des individus. De plus, elles ne demeurent pas isolées : l'insertion est appréhendée comme un parcours qui prend son sens dans une dynamique d'ensemble et une vision à long terme. Aussi les associations tentent-elles, dans la mesure du possible, d'instaurer un suivi des personnes accueillies et de leur offrir, tout au long de leur parcours, la possibilité de bénéficier ou de participer à d'autres actions qu'elles mettent en œuvre.

Une telle démarche nécessite également de privilégier l'individu par rapport aux dispositifs qui, eux, sont utilisés à son service (et non l'inverse).

L'action d'insertion par l'économique est par exemple articulée à :

- **la formation professionnelle** : au restaurant le Bari, les employés bénéficient autant que faire se peut de sessions de formation (alphabétisation, remise à niveau...) organisées par l'Ifad Paillade ;
- **un événement culturel** : à Montluçon, les futures salariées du snack sont associées à l'organisation du festival de musique que Peuple et Culture Allier met en place chaque année ;
- **des échanges internationaux** : des voyages d'étude liés à l'environnement sont organisés par l'Ifad Espéraza pour le public en insertion du Parchemin.

En résumé, l'approche de Peuple et Culture en matière d'insertion par l'économique tend à être globalisante, du point de vue de :

- **la personne** : elle se traduit par le souci de connaître la personne, sa trajectoire et les différentes composantes de sa situation, par la prise en compte de son projet de vie, lequel bien souvent, en particulier quand il s'agit d'installation en milieu rural, détermine et coïncide avec le projet professionnel ;
- **de l'insertion** : elle n'est pas limitée à la sphère économique mais s'articule à l'insertion sociale, à l'approche culturelle et au développement de l'éducation ;
- **de l'action** : elle se prolonge, au-delà du stage ou du passage en insertion, par des interventions d'une autre nature et s'inscrit dans le long terme.

Une approche par le développement du territoire

Dans toutes les actions d'insertion par l'économique étudiées ici, le territoire est pris en compte, non pas dans sa seule dimension environnementale mais comme un acteur à part entière qui interagit avec l'insertion. Une prise en compte qui a d'autant plus de sens que ces actions s'inscrivent dans des zones rurales ou urbaines particulièrement sensibles et fragilisées.

■ Articuler insertion et développement économique local

L'insertion par l'économique, en particulier en zone rurale, est liée au développement local : la création d'activité économique tend à revitaliser le tissu local et, dans le même temps, une telle revitalisation joue favorablement sur l'intégration des personnes en insertion. C'est pourquoi les responsables d'associations, notamment des Ifad de Lodève et de Ganges, cherchent à mener de front et en cohérence insertion et valorisation du territoire. C'est pourquoi aussi ils sensibilisent leurs partenaires économiques et politiques à la nécessité d'une politique globale et concertée de développement local intégré.

■ Redynamiser les zones urbaines périphériques

Les zones urbaines périphériques souffrent elles aussi de dévitalisation et de carence de services : le souci de combler ces vides et de redynamiser une zone, à la dimension d'un quartier, est très présent dans les actions de Peuple et Culture Allier et de l'Ifad Paillade. Il s'agit, pour le premier, d'un travail centré sur l'axe périphérie-centre, essentiellement fondé sur l'action culturelle, et du développement de la vie sociale et culturelle d'un quartier d'habitat social, au travers de rencontres, de manifestations artistiques ou culturelles, pour le second.

Le souci d'avoir une prise sur le politique

L'engagement démocratique propre au secteur associatif et plus particulièrement à l'éducation populaire se manifeste par la volonté de se positionner et d'intervenir sur les cadres politiques qui sous-tendent ses actions. Dans certains cas, il s'agit d'opposer une résistance aux modèles dominants et d'être alors en mesure de faire des propositions alternatives aux politiques d'insertion et au développement des territoires.

■ Décloisonner les dispositifs

La multiplication des dispositifs publics d'insertion s'est accompagnée d'un foisonnement de critères, relatifs à l'âge, au statut social, etc., qui tendent à enfermer les individus dans des catégories arbitraires et pas toujours favorables à leur insertion. C'est en tout cas le constat que posent et contestent les porteurs d'actions. Ils revendiquent au contraire un décloisonnement des dispositifs. Dans leur démarche, l'unité de base est le citoyen et non un individu porteur d'un statut déterminé par sa seule situation économique ou sociale (un RMIste, un CES, un jeune...).

■ Résister aux normes relatives au travail ou à l'insertion

L'idée de norme est induite dans le concept même d'insertion : l'insertion par l'économique sous-entend passage en entreprise d'insertion de même que l'insertion professionnelle renvoie souvent à l'acquisition d'un emploi à temps plein à durée indéterminée. Ces normes ne sont pourtant pas toujours adaptées aux réalités sociales ni à la diversité des contextes géographiques.

Au regard des mutations en cours, les actions étudiées cherchent à promouvoir et expérimenter de nouvelles formes de travail (par exemple, la pluri-activité, particulièrement adaptée au mode de vie rural) ; par ailleurs, la démarche se fonde sur une absence d'a priori à l'égard de l'insertion qui consiste en particulier, c'est le cas à Lodève, à admettre que l'insertion peut être réussie en dehors des seules normes économiques ou administratives.

■ Intervenir dans les choix de développement des territoires

A la différence d'organismes privés ou publics de formation et d'insertion, les associations de Peuple et Culture ne souhaitent pas se contenter d'exécuter des directives publiques auxquelles elles se substituent parfois mais ne s'identifient pas forcément. Fortes de leur expérience et de leurs valeurs, elles souhaitent donc intervenir sur ces choix.

Finalement, les actions d'insertion par l'économique, au même titre que les autres actions d'insertion développées par les équipes de Peuple et Culture, cherchent constamment à **intervenir à deux niveaux** : d'une part, à travers un travail de proximité sur le terrain, œuvrer pour le développement des individus et **faire évoluer les mentalités**, et d'autre part, **interpeller le politique** pour défendre des convictions et faire aboutir des propositions.



De la philosophie aux pratiques



Les spécificités de la démarche pédagogique

■ Une pédagogie orientée vers l'autoformation

En phase avec sa vision de l'homme et son objectif d'éducation, la démarche de Peuple et Culture en matière d'insertion par l'économique repose sur **une pédagogie active et participative** de la part des publics en insertion.

Les formateurs et encadrants tendent à **impliquer, responsabiliser et autonomiser l'individu** par rapport à son projet professionnel (recherche d'un emploi ou création d'une activité économique) et à le **rendre maître de sa propre formation** (on pense en particulier au portefeuille-formation délivré par l'Ifad Ganges à ses stagiaires). Dans la même perspective, au travers du module "histoires de vie" ou des entretiens individualisés approfondis, la référence à l'histoire singulière de chacun vise à la **réappropriation de son vécu pour être en capacité de maîtriser son évolution**. Finalement, cette démarche pédagogique spécifique s'attache à **rendre l'individu acteur de son parcours d'insertion**.

Sans qu'ils soient nécessairement formalisés ou identifiés comme tels, ces éléments vont dans le sens **d'un processus d'aide à l'autoformation individuelle et collective**.

■ Le souci de valorisation des compétences

Ces actions d'insertion par l'économique ont indéniablement un effet formateur pour les individus, ne serait-ce qu'au travers de l'approche évoquée ci-dessus et de la mise en situation de travail quand c'est le cas, mais ces acquisitions ne sont pas toujours reconnues par la suite sur le marché du travail. Aussi, les équipes cherchent-elles à **valoriser les compétences acquises, qu'elles soient professionnelles, théoriques ou expérientielles, par une reconnaissance institutionnelle**. Par exemple :

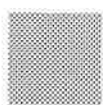
- par la présentation d'un Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole pour les stagiaires de la formation "RER" à Ganges ;
- par la possibilité de passer un CAP de restauration au Bari ;
- par l'obtention de diplômes liés à l'utilisation de machines de recyclage des déchets au Parchemin.

■ Une réflexion méthodologique ouverte

Les formateurs et animateurs des équipes Peuple et Culture manifestent une curiosité et une ouverture aux **courants pédagogiques innovants ou parallèles** à la tendance dominante, comme en témoignent l'utilisation des histoires de vie en formation ou l'approche orientée vers l'autoformation.

Ils expérimentent par ailleurs des **outils méthodologiques originaux**, ce sont par exemple le comité d'usagers au Bari ou les échanges internationaux comme outils de formation au Parchemin.

Enfin, ils ont le souci d'**analyser leurs pratiques et de les confronter à d'autres approches**, portées en particulier par d'autres formateurs du réseau Peuple et Culture ; les commissions nationales de Peuple et Culture permettent cet aller-retour.



La recherche de structures alternatives au service des objectifs

On a noté que les dispositifs étaient utilisés au profit de l'individu et des objectifs poursuivis, il en va de même concernant la forme de l'action d'insertion ou de la structure porteuse, laquelle est toujours pensée en adaptation à la nature de l'intervention.

• Les caractéristiques des espaces Ifad

A commencer par la structure de l'Ifad, espace ressource multiforme, qui permet, dans un même lieu, de faire plusieurs types de propositions au public : accompagnement de projet, activités artistiques, formation, orientation...

Par ailleurs, l'organisation des équipes est fondée sur la souplesse des rôles, la polyvalence et la responsabilisation ; elle laisse ainsi à tous la possibilité de s'impliquer dans le projet.

Rajoutons également qu'on a pu observer combien les formateurs et animateurs des Ifad s'investissent personnellement dans les actions qu'ils conduisent, souvent bien au-delà de leur cadre formel et temporel.

• Des actions d'insertion aux formes originales

Devant le constat d'échec des formules traditionnelles d'insertion, les équipes porteuses n'hésitent pas à **utiliser tous les statuts juridiques offrant une alternative** à ces formules et permettant de combiner insertion sociale et insertion économique : c'est le cas du Parchemin qui fonctionne comme une entreprise d'insertion sans en avoir le statut juridique.

L'accompagnement de porteurs de projets économiques est aujourd'hui peu mentionné ou identifié en tant que pratique d'insertion par l'économique alors que les nombreuses expériences menées à Peuple et Culture dans ce domaine montrent qu'il existe un potentiel, en particulier en zone rurale.

L'accompagnement de projet permet de jouer un double rôle :

- pour le territoire, de pallier une déficience de services,
- pour le bénéficiaire, d'assurer une cohérence de services, la structure accompagnatrice étant un espace ressource qui permet, dans un même lieu, d'accomplir diverses démarches (de formation, administratives...).

Cette pratique nécessite donc d'être divulguée pour attirer des porteurs de projets.

Conditions d'émergence des actions : capacité à mobiliser et à développer

■ Le pluri-financement

Les équipes de Peuple et Culture parviennent à **rassembler des financements très diversifiés** : locaux, départementaux, régionaux mais aussi européens et, du fait de l'approche globalisante des actions, des financements économiques, sociaux et culturels.

Cette capacité suppose, de la part des responsables, une compétence particulière et une bonne connaissance des financements et dispositifs existants.

A ce titre, il faut noter **l'intérêt de la représentation nationale et du réseau de Peuple et Culture** qui favorisent connaissance et échanges de pratiques : il existe des commissions de travail, des sessions de formation et des relais dans les principaux champs d'intervention de Peuple et Culture ainsi que des interlocuteurs capables de fournir aux responsables des informations techniques.

■ Le multi-partenariat

Les conditions d'émergence sont multiples et résultent dans la plupart des cas d'un multi-partenariat autour du projet. Elles illustrent **la capacité des porteurs de projets à convaincre, rassembler et mobiliser** tout un ensemble de personnes, qu'elles soient rémunérées ou non, autour de l'idée-projet.

Ces actions, en particulier le restaurant le Bari créé par l'Ifad Paillade et le Parchemin initié par l'Ifad Espéaza, traduisent également **la capacité de ces associations à expérimenter, innover**, prendre des risques, développer et créer des structures qui deviennent ensuite autonomes.



Conditions de reproduction : freins et leviers



Les leviers

■ Le contexte politique local

L'insertion par l'économique à l'échelle locale passe par une préoccupation politique forte intégrée à un projet global de développement local.

Par conséquent, l'existence de lieux de **coordination et de concertation entre tous les partenaires locaux** (économiques, sociaux et culturels) est un levier pour l'insertion par l'économique.

■ La mobilisation de partenaires et de financements multiples

Pour accroître ses chances de pérennité et d'impact réel, une action d'insertion par l'économique doit **faire appel à des partenaires financiers divers et être susceptible de mobiliser d'autres partenariats** (économiques, associatifs...).

A titre d'exemple, les partenaires financiers qui peuvent être sollicités dans le cadre d'une telle action, sont :

- la DDTEFP, sur les postes en insertion et le volet formation,
- la DDASS, sur l'insertion sociale,
- les Conseils généraux (notamment dans le cadre du PDI),
- les Conseils régionaux, pour la formation,
- les Mairies,
- le Fonds Social Européen (FSE).

■ Le profil de la structure et des formateurs

La manière dont la structure qui sert de support à l'insertion est gérée à l'interne et dont elle se positionne à l'externe, paraît très importante.

Les équipes de Peuple et Culture sont dans une logique d'adaptation et de remise en cause permanentes et cette particularité leur donne la capacité de **répondre de manière cohérente aux types de demande des publics** auxquels ils s'adressent.

D'autre part, étant eux-mêmes des acteurs économiques, ils doivent gérer leur image avec rigueur et faire preuve de **polyvalence et de professionnalisme** pour s'inscrire sur le marché économique en tant qu'entrepreneur qui produit

un objet, social certes, mais qui recouvre une valeur marchande.

Par ailleurs, l'insertion par l'économique est un domaine d'intervention difficile et peu gratifiant, il nécessite donc de la part des responsables et des formateurs **implication et force de conviction**, tant auprès des publics que l'on cherche à insérer que des partenaires économiques.

■ La prise en compte du facteur temps

L'insertion par l'économique nécessite le temps de l'évolution de l'individu et de la mobilisation des partenaires. Ne pas sous-estimer ce facteur et avoir une vision à long terme semblent donc essentiels.

■ La démarche pédagogique

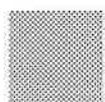
Les différents aspects de la démarche pédagogique telle qu'elle est appréhendée par Peuple et Culture (accompagnement global de la personne, démarche orientée par l'autoformation) nous paraissent être des éléments favorables à l'insertion par l'économique.

■ Une formation à la fois ouverte et rigoureuse

La formation est un maillon essentiel de l'insertion par l'économique. Aussi, faudrait-il que le public en insertion puisse y avoir accès plus facilement, notamment dans le cadre de l'entreprise d'insertion.

La formation doit en outre intégrer deux dimensions :

- **un volet technique rigoureux**, avec une reconnaissance institutionnelle des compétences acquises ;
- **une volet centré sur la personne** : suivi continu de son parcours et ouverture sur son développement personnel.



Les freins ou limites

En dehors des éléments contraires à ceux qui viennent d'être évoqués comme des leviers de l'insertion par l'économique, on peut avancer deux aspects qui nous paraissent constituer des freins à son développement et, surtout, à son impact.

■ Le cloisonnement des dispositifs

Résultat de sa spécialisation et sa professionnalisation, la sphère de l'insertion par l'économique devient de plus en plus cloisonnée : les structures agissent

dans un domaine étroit de compétence qui leur interdit toute vue d'ensemble ; les individus sont appréhendés comme représentants de telle ou telle catégorie socio-économique. Il paraît évident que ce type de fonctionnement n'est pas adapté à la finalité de l'insertion : l'être humain dans toute sa complexité psycho-sociologique.

■ Le risque de marginalisation de l'insertion par l'économique

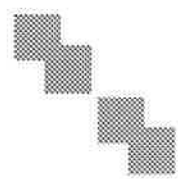
Il existe une tension permanente entre insertion et économique, induite par l'objet même de l'insertion par l'économique.

L'entreprise d'insertion illustre bien cette tension :

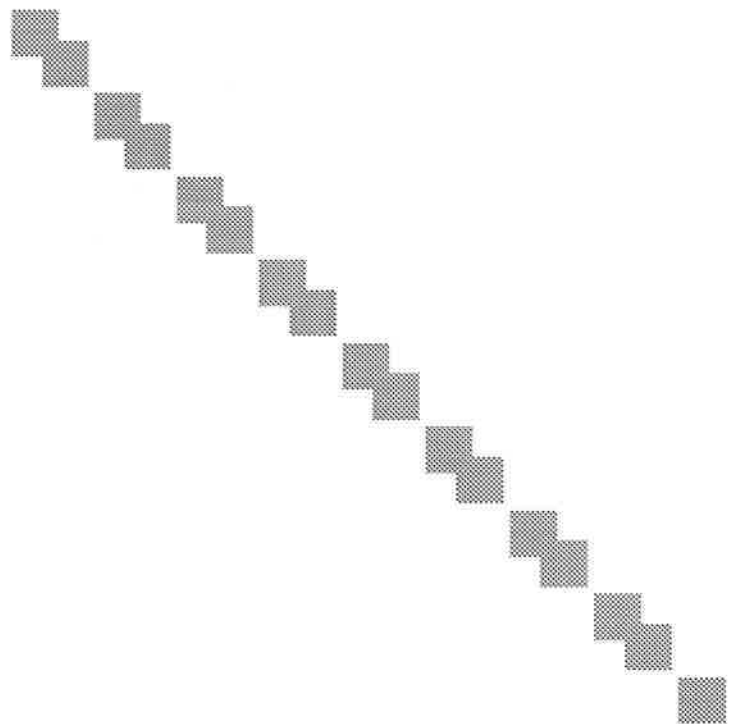
- l'activité d'insertion tend à laisser une empreinte - plutôt négative - sur le secteur économique support (par exemple, les activités liées à la protection de l'environnement). N'y a-t-il pas un risque d'enfermement de ces secteurs dans la sphère dite d'insertion ou dans une économie de seconde zone ?

- le type d'accompagnement proposé aux personnes fait de l'entreprise d'insertion un sas protégé et réconfortant dont on peut avoir du mal à sortir. Plutôt que de chercher systématiquement à adapter l'individu, quel qu'il soit, à l'environnement économique, ne faudrait-il pas penser l'adaptation dans l'autre sens et, en particulier, chercher à faire évoluer l'entreprise pour qu'elle soit capable d'assimiler un public en difficulté d'insertion ?

L'éducation populaire, en raison des spécificités de son approche évoquées tout au long de cette étude, parvient pourtant assez bien à conjuguer insertion et économique. Cependant, ses partenaires économiques n'ont pas toujours la même vision et, par conséquent, ses moyens humains et financiers tendent à se précariser, ce qui renforce encore le risque de marginalisation de cette sphère.



Éléments bibliographiques





Eléments bibliographiques

- Claude Alphandéry, *Les structures d'insertion par l'économique*, La Documentation Française, 1990.
- Elise Dos Santos, *Les bénéficiaires des entreprises d'insertion - Quels parcours ? Quels effets ?*, Centre régional Poitou-Charentes d'étude et d'action pour les handicaps et l'insertion, 1994.
- Bernard Scemama, *Stratégies de développement personnel et insertion professionnelle*, Service études et recherches, LADAPT, 1994.
- "Les entreprises d'insertion en péril", in *Le Monde Initiatives*, 4 mai 1995.
- Dominique Bienaimé, "Quel sens donner à la notion d'insertion", in *Education permanente*, n°125, 1995.
- Jean-Paul Russier, "Les techniques d'insertion : intégration ou désintégration sociale", in *Education permanente*, n°125, 1995.
- Dossier "L'insertion par l'économique : le tournant", in *Le Journal de l'Action Sociale*, n°2, décembre 1995.
- "Les entreprises d'insertion sur le qui-vive", in *Le Monde Initiatives*, 10 avril 1996.
- Bernard Ginisty, "La formation : le principe d'insertion", in *Partage*, n°107, octobre 1996.
- Bernard Eme, "Politiques publiques, société civile et associations d'insertion par l'économique", in *Des jeunes et des associations*, sous la direction de Bernard Roudet, l'Harmattan, 1996.
- *La Lettre de l'insertion par l'économique*.

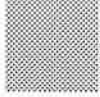


Annexe : grille d'enquête





Grille d'enquête



Informations à recueillir pour chaque site d'observation

1. Contexte de l'action

- contextes économique, social, culturel, institutionnel ?
- existence d'action similaires à celle que l'on va étudier et/ou de type insertion par l'économique ?

2. Description générale

- description brève de la structure porteuse : ses activités, ses partenaires...
- description de l'action : son cadre financier, ses objectifs, ses moyens, etc.

3. Public concerné par l'action

- comment a-t-il été orienté vers l'action ?
- sa trajectoire, ses représentations (du travail...), ses motivations, ses attentes par rapport à l'action et son bilan ?

4. Pédagogie

- pédagogie centrée sur l'individualisation et/ou la dynamique de groupe ?
- participation du public dans l'élaboration de l'action (groupe constitué pour lequel et en fonction duquel l'action se met en place ou bien cadre institué dans lequel des individus viennent s'inscrire) ?
- orientation de la démarche : finalité économique (création d'activité ou accès à l'emploi) et/ou centrée sur la personne ?
- de quelle manière l'environnement est-il pris en compte ?

5. Equipe pédagogique

- compétences, qualifications, rôle...

6. Usagers (s'il y a lieu)

- rôle, place...

7. Freins et éléments facilitateurs

- quels freins sont rencontrés dans - l'élaboration/la mise en place ?
- le déroulement de l'action ?
- la reconduction éventuelle ?
- quels éléments facilitateurs dans - l'élaboration/la mise en place ?
- le déroulement de l'action ?
- la reconduction éventuelle ?
- comment la commande institutionnelle est-elle traitée ?

8. Sens de l'action menée

- en quoi cette action est-elle qualifiable d'insertion par l'économique ?
- l'économique est-il considéré comme une finalité ou comme un moyen ?
- quels objectifs prioritaires poursuit-on quand on fait de "l'insertion" ?
- comment la formation des individus est-elle appréhendée ?
- quelles autres fonctions ou dimensions l'action intègre-t-elle : culturelle, sociale, démocratique ? comment toutes ses dimensions s'articulent-elles ?

Méthodologie de recueil des informations

■ Acteurs interviewés

- publics concernés par les actions,
- équipe responsable et pédagogique,
- partenaires institutionnels (élus locaux, financeurs, acteurs économiques, partenaires sociaux),
- s'il y a lieu, usagers.

■ Méthode d'enquête

Les entretiens qualitatifs non-directifs ont porté sur les différents aspects évoqués plus haut concernant l'interlocuteur rencontré ; les personnes ont été interviewées non pas sur la base d'un guide d'entretien déterminé mais de questions ouvertes et de relances sur des points particuliers jugés intéressants au regard des hypothèses de l'étude et des spécificités de l'action.